LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 nº 42 Saint-Boniface, du 22 janvier au 28 janvier 1988

Ça lance!



Jacqueline Blay. Un livre pour une dure page d'histoire.

Finalement, Ronald Lavallée aura la consécration manitobaine qu'il mérite. Son premier roman et succès de librairie, Tchipayuk ou le Chemin du loup, publié l'automne dernier par la maison d'édition française Albin Michel, va être lancé dans sa province.

C'est la nouvelle librairie bilingue Books et Volumes qui assure le lancement, qui aura lieu au Centre culturel franco-manitobain dimanche 31 janvier. L'auteur, journaliste à Radio-Canada, sera présent pour autographier son oeuvre.

Sa collègue Jacqueline Blay, qui vient de publier l'Article 23 aux Éditions du blé, pourra autographier son livre une semaine avant, dimanche 24 janvier. Cette fois le lancement se déroulera à la librairie À la page. Daniel Tougas s'est entretenu avec l'historienne. Voir sa chronique culturelle pages 8 et 9.

Et puisque *jamais deux sans trois*, la propriétaire des Éditions des Plaines, Annette St-Pierre, prépare le lancement de la plus récente publication de sa maison, L'aventure de Michel, un livre pour enfants signé Tatiana Arcan. Le lieu du lancement n'est pas encore fixé, mais il est prévu pour le mois de février.



Ronald Lavallée. Un coup de chapeau au romancier.



photo: Hubert Pantel

Le Prairie Theatre Exchange présente jusqu'au 21 février Boiler Room Suite, la 3e pièce de sa saison. Un choix plus conforme à l'image de cette troupe que son dernier Don't Blame the Bedouins. Le culturel est en pages 8 et 9.

AU SOMMAIRE

Les commerçants du Boulevard organiseront bientôt un deuxième tirage



photo: Daniel Tougas

Un tirage d'un voyage pour deux à Las Vegas: (*de gauche à droite*) Arthur D'Eschambault, Gérard Hamel et Guy Savoie.

Philippe Lavack, de Saint-Boniface, ira à Las Vegas. L'Association des commerçants du Vieux Saint-Boniface a tiré son nom au sort lundi 18 janvier.

C'est le résultat d'un concours auquel ont participé une douzaine de commerçants dont les clients ont rempli plusieurs centaines de coupons-réponses. «Il s'agissait d'encourager les gens de venir fréquenter les commerces du boulevard Provencher», indique le directeur de l'Association, Gérard Hamel.

L'Association prévoit un autre tirage semblable, en collaboration avec le Festival du Voyageur, au mois de février. Cette fois, le grand prix sera un voyage pour deux au grand centre d'achat d'Edmonton.

«On voudrait aussi faire connaître les nouveaux commerces qui s'établissent dans le Vieux Saint-Boniface», souligne le président, Arthur D'Eschambault.

Entre autres, il y a le magasin Hassenfield's, Presentation Design, le commerce des frères Labelle en reconstruction, le centre Promenade qui s'agrandit et l'hôtel Nicolett qui construira un nouveau débit de bière (*comme celui de l'hôtel Norwood sur Marion*) à l'angle de Provencher et de la rue Laflèche.

«Ça fait tellement d'années qu'on dit qu'il n'y a rien qui se fait,» rappelle le conseiller pour le quartier Taché, Guy Savoie.

«Aujourd'hui, ce sont les commerçants eux-mêmes qui s'occupent de promouvoir leurs intérêts à Saint-Boniface. La communauté doit se joindre aux commerçants pour faire vivre le quartier».

Guy Savoie a conclu: «Ce genre de tirage est une première, mais ce n'est pas une dernière.» D.T.

Mieux vaut prévenir que guérir

Le chiro: la colonne vertébrale de l'autre santé



Bernard BOCQUEL

Le Dr Henri Marcoux, chiro depuis 21 ans, établit un diagnostic sévère du système de santé. Et il a des idées bien arrêtées sur la manière d'enrayer les coûts de plus en plus élevés.

Dans l'esprit de l'ancien président de l'Association manitobaine des chiros, «on devrait mourir en santé. On est dans une société où la vieillesse est vue comme maladive. Mais être âgé et vieux, c'est deux choses différentes!»

«Le système médical actuel assure la promotion de la maladie en ne faisant rien de valable pour maintenir la santé et prévenir la maladie. On a besoin de développer un système qui s'occupe de la santé. Le système actuel attend qu'on devienne malade et traite la maladie».

Je n'ai rien contre la médecine. Mais ça fait longtemps qu'elle est hors de sa place. Plus la médecine devient sophistiquée, plus on devient malade. Les médecins s'occupent des crises et font de l'héroïsme: quand tu as une attaque de coeur, c'est pas ton chiro que tu va voir. Nous les chiros, on s'occupent de la santé, on travaille avec la qualité de la vie».

L'attitude

La définition de la santé selon Henri Marcoux? «C'est la capacité de l'organisme de s'adapter à son environnement. Ce qui implique que l'organisme doit avoir les moyens de fonctionner bien à tous les niveaux. Pour y arriver, les efforts doivent être dirigés dans les 5 domaines suivants, tous aussi importants les uns que les autres.»

Voici, selon la démonstration du Dr Marcoux, ces 5 domaines clé.

- l'attitude. «Il faut prendre l'engagement d'être en santé. On est dans une société qui incite à développer des attitudes maladives.»
- l'alimentation. «Les cellules doivent pouvoir bien fonctionner».
- la forme physique. «ParticipAction a beaucoup aidé à faire comprendre la nécessité de faire du sport».
- la forme spirituelle. «Il faut être en contact avec son univers interne et externe».
- le système neuro-musculo-squelettique. «Il doit fonctionner aussi parfaitement que possible».

Si Henri Marcoux parle du système «neuro-musculo-squelettique», c'est parce qu'il estime que les nerfs, les muscles et le squelette sont étroitement liés. La clé, cependant, est le bon état du système nerveux. Et pour que le système nerveux ait toutes les chances de bien fonctionner, la colonne vertébrale doit bien fonctionner.

La job du chiro, c'est donc tout d'abord de s'assurer du bon état de la colonne vertébrale, histoire de la débarrasser des subluxations, ces «irritations mécaniques des vertèbres qui irritent le système nerveux».

Comme ce travail est l'aspect le plus important de la chiropraxie, Henri Marcoux ne voit rien de mal à se faire appeler «un redresseur de colonne vertébrale».

«Le chiro, c'est une personne qui travaille avec la capacité naturelle du corps de se guérir. Et c'est vrai que la manipulation vertébrale est notre champ d'action le plus important».

Évidemment, Henri Marcoux ne prétend pas tout guérir. «Si on prend le stress, par exemple. Je ne l'élimine pas. Mais j'aide la personne à s'adapter d'une façon positive aux situations qui causent le stress».



Le Dr Henri Marcoux. Et si les chiros n'existaient pas? «Eh bien il manquerait alors une lumière au bout du tunnel. Une lumière pour nous donner un système de santé et de prévention authentiques. Car le chiro travaille avec la capacité du corps de générer sa propre santé». photo: Bernard Bocquel

La chiropraxie ne s'arrête pas à la douleur

Henri Marcoux veut pratiquer «la santé totale». Comme chiro, il affirme être minoritaire. «Sur la centaine de chiros au Manitoba, environ 75 ne font que soulager les patients».

«Ils sont pris dans le Medicare, un système d'assurance qui paie pour le traitement de la douleur, mais pas pour corriger les problèmes. Les radiographies, les diagnostics, par exemple, ne sont pas couverts».

«Moi, je veux des patients informés. Je vois environ 350 nouvelles personnes par an. En 1986, un chiro a vu 3 000 nouveaux patients!» Sur ses quelque 600 clients, en gros la moitié sont «en voie de correction, les autres viennent pour le maintien».

Pour Henri Marcoux, un chiro doit définitivement être plus qu'un stabilisateur de colonne vertébrale. «Tous les chiros devraient être capables d'identifier un problème nutritionnel, s'en occuper ou orienter la personne. Et puis il faut aussi être psychologue par nécessité. Pas pour faire de la psychothérapie, mais plutôt du *life style counselling.*»

Comment les clients réagissent-ils à son approche totale? «Très bien. Ça leur donne un espoir qu'il est possible de vivre une longue vie en étant en santé et mourir en paix sans avoir une mort médicale avec des tuyaux dans le nez. C'est indigne de mourir de même!»

Grassroots a un ennemi

Durant les prochains mois, le gouvernement fédéral aura au moins deux rendez vous avec la Loi sur les langues officielles.

C'est à la mi-mars que le Commissaire aux langues officielles, le chien de garde de la Loi, va remettre son rapport annuel pour souligner les percées, les piétinements, voire les reculs du bilinguisme officiel.

Et c'est durant la saison qui vient de s'ouvrir à Ottawa que les députés fédéraux vont passer le projet de loi qui dépoussiérera la Loi sur les langues officielles, vieille de presque 20 ans.

On emploie sans réserve le futur et non le conditionnel, puisque le Premier ministre du Canada a formellement promis que la Loi serait remise à jour durant son mandat. Un mandat qui devrait, selon toutes les indications, se terminer à l'automne.

On sait que le projet de loi, qui a déjà été présenté en première lecture, a fait l'objet de discussions difficiles au sein du caucus conservateur. Nul doute que certains députés ne voteront la loi que du bout des doigts (1).

Le président de l'association manitobaine Grassroots, Grant Russel, vient de demander aux députés fédéraux de l'Ouest de voter contre ce projet de loi qu'il qualifie de «draconien» et qui transformera les anglophones «en citoyens de 2e classe».

ÉDITORIAL

C'est le même Grant Russell qui avait été l'un des fers de lance du mouvement anti services en français au Manitoba en 1983. C'est le même Grant Russell qui avait chialé voilà quelque semaines lorsque le gouvernement provincial a finalement décidé de s'atteler sérieusement à la mise en place de services en français. C'est encore et toujours le même Grant Russell qui explosera à la prochaine bonne occasion de souligner la vieille menace du bilinguisme.

Voilà une dizaine d'années, les opposants au bilinguisme n'hésitaient pas à agiter l'épouvantail du *Bilingual Today, French Tomorrow.*

Aujourd'hui, les Grant Russell ont de plus en plus de mal à rallier des gens effrayés autour de slogans aussi ridicules que sans fondements.

Tôt où tard, les gens qui par principe n'acceptent pas le bilinguisme devront finir par comprendre un jour que le temps est leur pire ennemi.

Bernard BOCQUEL

(1) *Sans entrer dans les détails, disons grosso modo que le projet de loi va rendre les fonctionnaires directement responsables de la qualité des services.*

«Le projet de loi renforce la Loi sur les langues officielles et va aider les Canadiens à recevoir des services plus égaux que maintenant, que ce soit en français hors Québec ou en anglais au Québec», note Louis Gosselin, représentant du Commissaire aux langues officielles pour le Manitoba et la Saskatchewan.

«Présentement, on est encore loin d'un statut d'égalité. Mais on vise au moins un traitement équitable».

CAYOUCHE



VITE LU, VITE SU

Préscolaire — Un cycle d'information sur le milieu préscolaire à destination des parents et des animateurs aura lieu les 29 et 30 janvier au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Vendredi 29, Michel Melanson et Sabrina Zorzetto, du service de conseillers de Saint-Boniface, proposeront à la salle académique du CUSB, de 19h30 à 22h30, une conférence sur le thème: «Votre enfant et la sexualité». La conférence sera suivie d'un vin-fromage.

Trois ateliers simultanés seront proposés samedi matin, 30 janvier, de 9h30 à 11h30, et trois autres l'après-midi, de 13h30 à 15h30. Pour 20 dollars, les assistants pourront participer à l'atelier de leur choix.

Le programme est le suivant: la sexualité à la garderie (*comment déceler les symptômes d'abus sexuels, les animatrices doivent-elles répondre aux questions des enfants*); les arts plastiques, la musique et les chants, le plaisir des rondes et des jeux, les stéréotypes sexuels (*à l'école, à la télévision, au foyer, etc.*).

«Cette session est très utile pour les parents, confie Suzanne Lagassé, de la Fédération des comités de parents. Cela leur donne des idées, et aussi l'occasion de se rencontrer. L'année dernière, nous avons eu une centaine de personnes. Mais cette année, nous espérons une participation accrue des pères».

Manitoba — Les libéraux du comté fédéral de Saint-Boniface vont fonder une nouvelle association mercredi 27 janvier.

La création d'une nouvelle association est rendue nécessaire à cause des changements aux frontières électorales. Bien que le Manitoba continuera à être représenté à Ottawa par 14 députés, les frontières électorales ont été modifiées pour respecter les déplacements de population.

Mardi 26 janvier, les libéraux des comtés de Portage-Interlake et Lisgar-Marquette éliront aussi un nouvel exécutif. La circonscription de Provencher aura une nouvelle association libérale jeudi 28.

Soulignons que les nouvelles frontières électorales entreront en vigueur si le Premier ministre du Canada déclenche une élection fédérale après le 15 juillet 88.

Par ailleurs, le congrès général annuel du Parti libéral du Manitoba se tiendra du 11 au 13 mars. Chacune des circonscriptions fédérales pourra avoir 20 délégués et 10 délégués suppléants. Tandis que les circonscriptions provinciales auront chacun 10 délégués et 5 délégués suppléants.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

1984-1985-1986

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Laurent GIMENEZ
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire relationniste: Annette DUFAULT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

SAINT-JOSEPH

La caisse va s'informatiser en 88

Les bénéfices recueillis en 1987 par la caisse populaire de Saint-Joseph lui ont permis d'augmenter de 30% le montant de sa réserve générale.

La réserve atteignait 38 973$ au 30 septembre 1987. Cela représente 3% de l'actif (*les experts recommandent 5%*), qui s'élève à 1 281 421$ (*+1,3%*).

La caisse a recueilli un bénéfice net de 9 224$, contre 1 054$ l'année précédente. «La raison de ce bon chiffre, c'est que nous avons prêté plus d'argent, en particulier aux Chevaliers de Colomb», précise Norbert Parent, président sortant du conseil d'administration.

Les prêts ont effectivement augmenté de 7,5%, ainsi d'ailleurs que les dépôts (*+3,2%*). Norbert Parent pense aussi que l'arrivée de 15 nouveaux membres a donné un peu de ressort à la caisse.



Denise Parent, gérante de la caisse. Plus de temps pour la gestion.

Au cours de l'assemblée annuelle du 19 janvier, à laquelle ont participé 39 personnes (*47 l'année dernière*), la décision de brancher la caisse sur le système informatique offert par la Fédération des caisses populaires a été adoptée.

4 remerciés et 2 élus

«Cela apportera une meilleure administration des comptes, et un gain de temps pour notre gérante, Denise Parent, qui pourra se consacrer davantage aux problèmes de gestion», explique Norbert Parent.

Au cours de l'assemblée, des plaques honorifiques ont été remises à quatre personnes en remerciement de services rendus pendant au moins 25 ans en tant que gérant ou administrateur(1).

Deux nouveaux membres ont également été élus au conseil d'administration pour un mandat de trois ans. Il s'agit de Gilbert Beaudry et Marcel Delorme. Ils remplacent Norbert Parent et Jeanne Bérard, qui n'ont pas voulu renouveler leur mandat (2).

Laurent GIMENEZ

(1) *Les quatre personnes honorées sont: Roger Parent, Marcel Fillion, Paul Damphousse et Bernard Sarrasin.*

(2) *Les autres membres du conseil d'administration sont: Gilbert Parent, Guy Ayotte et Roger Parent.*

Une première en direct avec les jeunes

Allô, c'est à vous la parole!



Colette BRIN

Donner aux jeunes la chance de s'exprimer et saisir les sujets qui les préoccupent: voilà les buts de la Tribune libre, l'émission téléphonique diffusée la semaine dernière à CKSB.

D'abord proposée par le Bureau d'éducation française, la Société franco-manitobaine et CKSB, la Tribune libre a été coordonnée par des jeunes de toutes les écoles secondaires franco-manitobaines. Les sujets de discussions choisis: des loisirs à la famille en passant par le français et le système scolaire.

Le thème de la famille a suscité plusieurs réactions parmi les jeunes (1). Les opinions sur la cohabitation, la sexualité et la religion étaient variées. Cependant, tous étaient d'accord pour dire, que la religion et les valeurs morales jouaient un rôle de moins en moins important dans la vie quotidienne.

La perspective générale était favorable. Certains ont même suggéré une modification des rites religieux qui n'intéressent plus les jeunes. Mais, selon un autre participant, le problème est plutôt que nous réglons nos vies suivant la loi du moindre effort.

D'après Nadine Bouché, réalisatrice de l'émission, on dirait que cette loi s'applique aussi à la vie en français, chez la plupart des jeunes. «Le français, ils ont peur de le perdre, mais ils ne savent pas quoi faire pour le garder», résume-t-elle.

Plusieurs jeunes admettent qu'ils ignorent le rôle d'organismes tels le Conseil jeunesse provincial: «On en a entendu parler, mais on a l'air d'épais parce qu'on ne sait pas ce que c'est», disent-ils. Ce problème se voit surtout dans les milieux ruraux où les jeunes se sentent isolés du reste de la francophonie.

«Le regroupement social est important pour les jeunes», ajoute Jean-Marc Ousset, animateur de l'émission. «Ils sentent que le français s'éloigne d'eux.» Il estime que la tribune libre a pu servir de rapprochement pour les jeunes.

C'est la première fois que CKSB établit un contact direct avec les jeunes. En somme, l'expérience a été positive et «ça va certainement créer un précédent», note la réalisatrice, Nadine Bouché.

La réalisatrice ajoute qu'une deuxième Tribune libre pourrait voir le jour «probablement après le Festival du Voyageur».

(1) *6 jeunes ont appelé lundi 11, 9 mardi, 13 mercredi, 5 jeudi, et 23 vendredi (plus une demi-douzaine dont l'appel n'a pu passer en ondes).*



Nadine Bouché, la réalisatrice de l'émission Tribune libre, en compagnie de l'annonceur Jean-Marc Ousset. «Nous avons eu aussi beaucoup de réactions positives de parents. En fait, un seul appel négatif a été enregistré». photo: Daniel Tougas

Les divisions scolaires budgètent au plus juste

Les élèves n'apprendront guère du nouveau

Légère augmentation des taxes scolaires payées par les résidants et maintien des programmes d'enseignement existants, sans création de nouveaux.

Voilà ce qui se prépare cette année dans un certain nombre de divisions scolaires au Manitoba.

L'annonce d'une subvention provinciale pour les écoles publiques de 663,4 millions en 1988 (*soit une augmentation de 5% par rapport à l'année dernière*) est accueillie avec déception par le directeur général de la Rouge, Ronald Perron.



Ronald Perron, directeur général de La Rouge: «L'augmentation va servir en grande partie à financer les hausses de salaires, qui représentent 75% du budget de la division».

«Cette augmentation ne nous laisse pas beaucoup de flexibilité. Elle ne recouvre même pas l'augmentation normale des coûts. Au mieux, nous allons pouvoir maintenir le statu quo. Mais il faudra peut-être augmenter les taxes».

«Quant aux programmes, poursuit Ronald Perron, il faudra établir des priorités. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura pas création de programmes. Par exemple, si un nouveau programme s'avère indispensable, on peut l'implanter, et en retirer un ancien moins important».

Du côté de la division scolaire de La Montagne, on affirme qu'il est encore trop tôt pour se prononcer sur une possible augmentation des taxes et sur les programmes. Gérard Lesage, secrétaire-trésorier, précise cependant:

«Notre objectif, c'est de tout faire pour que les taxes n'augmentent pas et qu'il n'y ait pas de coupures dans les programmes. S'il faut faire des économies, on travaillera plutôt du côté des dépenses d'administration».

À la division scolaire de Norwood, on pense également que tout commentaire serait prématuré. Mais l'adjoint au directeur général, Raymond Bisson, est ferme sur un point: un nouveau programme d'exploration de travail sera implanté dès janvier 88 à l'école du Précieux-Sang. Il s'agit de permettre aux étudiants de passer une période de temps dans une situation de travail qui les intéresse.

Cheval Blanc, Seine, Saint-Vital

Dans la division du Cheval Blanc, «Il n'y aura pas de suppression de programmes, et quant aux taxes scolaires, on verra plus tard». Voilà les commentaires recueillis auprès de Norbert Delaquis, le directeur général de cette division scolaire.

De son côté, André Chaput, secrétaire-trésorier de la division de La Seine se dit «satisfait» des 9% d'augmentation de la subvention provinciale pour sa division, due à la hausse du nombre d'élèves (*138 nouveaux inscrits cette année*). Mais il n'y aura pas pour autant de nouveaux programmes.

«L'augmentation va aller aux salaires et aux dépenses d'administration: chauffage, entretien, etc.», précise André Chaput.

Pour la division scolaire de Saint-Vital, l'augmentation représente également près de 9%. René Deleurme, adjoint au directeur général de la division, affirme qu'il n'y aura pas création de nouveaux programmes, mais amélioration de ceux déjà existants. Quant aux taxes municipales pour les écoles, il faut s'attendre à ce qu'elles augmentent légèrement à Saint-Vital.

Laurent GIMENEZ

VITE LU VITE SU

La Montagne — Quatre étudiants de 12e année dans la division scolaire de La Montagne pourront bénéficier d'une bourse de 325$ pour poursuivre leurs études à l'université l'année prochaine.

Ces quatre bourses, d'un montant de 325$ chacune et renouvelables trois ans de suite, sont accordées par Edgar Besset, un ancien banquier de la région de La Montagne aujourd'hui retraité à Winnipeg. L'attribution est effectuée par l'intermédiaire de la Winnipeg Foundation.

L'année dernière, trois bourses seulement avaient été attribuées, d'un montant de 300$ chacune.

◆

Immersion — La division scolaire de Winnipeg s'apprête à demander au gouvernement provincial l'autorisation d'acheter un terrain afin d'y bâtir une école destinée à l'immersion.

À l'heure actuelle, les trois écoles d'immersion de la division ne vont pas au-delà de la 6e année. «Ce que les parents veulent, c'est une école d'immersion française de la maternelle à la 12e année», a déclaré Mario Santos, commissaire dans cette division.

◆

Universités — Les professeurs de l'université du Manitoba menacent d'engager une action de protestation si leur conflit avec l'administration universitaire n'est pas réglé avant le 31 janvier.

La University of Manitoba Faculty Association, syndicat qui regroupe environ 1 200 employés de l'université, a rejeté les dernières propositions de l'administration. La plupart de ses membres sont sans contrat depuis le 1er avril.

L'une des principales pommes de discorde concerne la fermeture prévue d'une faculté pour des raisons financières.

LETTRES

Écrivez à:
La Liberté, C.P. 190,
St-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Coût des nécrologies:
10$ pur 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8,50$.

MÉDIAS-tics
La revue de presse branchée

Drôle de cirques

▶ Si cette triste affaire de juges, avocats et autres magistrats arrêtés ne finit pas à grands coups de poursuites pour libelle diffamatoire, c'est que vraiment la police winnipégoise est sûre que les présumés innocents d'aujourd'hui seront les coupables de demain.

La police et les médias ne font pas toujours bon ménage. Mais dans cette bizarre histoire de contraventions oubliées, la police de Winnipeg a assuré une mise en scène à rebondissements. On aurait dit que la liste des suspects s'allongeait d'heure en heure. Il ne restait plus aux journalistes qu'à réactualiser régulièrement leurs bulletins de nouvelles.

Et l'inévitable s'est produit. L'opération policière a été qualifiée de «Media Circus» par l'avocat d'un accusé. La boucle était déjà bouclée. Plus besoin de procès, le vrai coupable est démasqué: c'est la presse.

Comme si les journalistes étaient suffisamment fous pour en rapporter plus que les policiers veulent bien en avouer pour l'instant. Ils savent trop bien que si l'un des accusés est déclaré innocent, il ne devrait pas hésiter à lancer une poursuite en diffamation. Pour au moins tenter de laver son honneur et sa réputation. Et les dommages et intérêts pourraient être élevés. Car la réputation d'un juge ou d'un avocat n'as pas de prix...

Le Winnipeg Free Press, conscient des dangers potentiels de cette affaire, vient, en quelque sorte, de se dédouaner dans un éditorial mardi 18 janvier.

Après avoir bien pris soin de souligner que c'est bien la police et le procureur général qui ont *«powerfully captured the public attention with the dramatic arrests...»*, l'éditorialiste conclut: *«Everyone should recognize, however, that the careful and balanced method of the courtroom, not the TV event or the press conference, is the right way to find out what was done and whether it was illegal»*.

Si la prudence est la mère de toutes les vertus journalistiques, la décence n'est pas moins un atout souhaitable. Clairement, la chef du bureau de CTV à Ottawa, Pamela Wallin, ne connaît pas ce mot. C'est elle qui a demandé au chef libéral John Turner, sur la foi de rumeurs, s'il avait un problème d'alcool.

Les roses

Naturellement, comme il n'est pas tombé de la dernière tempête de neige, le député de Quadra a répondu sur le ton du gars qui n'a rien à cacher. Aurait-il osé souligner l'indélicatesse de la question de Wallin que déjà, il passait pour le type qui a quelque chose à dissimuler!

Il n'y a aucune raison pour que les journalistes et les politiciens entretiennent de belles histoires d'amour. Mais il n'y a aucune raison pour qu'un politicien soit placé dans une situation où il ne peut pas envoyer le ou la journaliste sur les roses.

Non, les médias winnipégois ne voulaient pas provoquer un «cirque médiatique». Et oui ils s'arrogent à l'occasion des pouvoirs qui permettent ces trop faciles remarques indignées sur les «Media Circus». ■

Bernard BOCQUEL

P.S. Dans la série «Knowlton Nash connaît surtout Toronto», relevons son commentaire sur l'arrivée du flambeau olympique au Manitoba le 14 janvier «in a bone-chilling -16 degrees». Sans commentaire.

Quand les Français écrivent aux Manitobains

«Chers cousins...»

Les postes ne sont pas toujours à blâmer. Une lettre de France adressée à «Monsieur le Maire du Village Français du Canada, St-Pierre-Jolys, Mamtowa» est arrivée sans encombre à destination.

L'expéditrice est une Française, Dina Doré, qui habite le sud de la France. Après avoir entendu parler de Saint-Pierre-Jolys dans un reportage à la télévision française, elle a pris l'initiative d'écrire au maire du village, tout simplement pour souhaiter «une bonne et heureuse année 1988 à tous les habitants de ce village français du Canada».

«C'est au moins la 3e lettre de ce genre que je reçois depuis le mois de septembre», confie le maire de Saint-Pierre-Jolys, Gérald Fontaine. «Bien sûr, nous allons leur répondre, et leur envoyer une épinglette du village et un livre sur son histoire».

C'est souvent à la suite de reportages à la télévision ou d'articles dans les journaux que des Français, stupéfaits d'apprendre qu'il existe des francophones au Canada en dehors du Québec, décident d'en savoir plus et de prendre contact directement avec ceux qu'ils appellent leurs «cousins».



Yvonne Trivière (à gauche) a permis à René et Cécile Mulaire de découvrir le petit village de Muzillac, en Bretagne, où est né le curé Jolys.

Ainsi, La Liberté publiait dans son numéro du 15 janvier la lettre d'une Française, Chantal Coullon, qui exprimait son désir «d'entrer en relation avec une famille du Manitoba» (*Chantal Coullon, 91 Place des Foulques, 45 160, Olivet, France*).

Mais l'histoire la plus extraordinaire est sans doute celle de cette lettre reçue par le comité du musée de Saint-Pierre-Jolys en septembre 1987. L'expéditrice, Yvonne Trivière, se présentait comme une descendante du curé Jolys, le fondateur du village en 1877.

L'un des membres du comité, René Mulaire, est allé rendre visite à Yvonne Trivière au mois d'octobre, dans son petit village de Saint-Jean-de-Mont, en Bretagne. Il raconte:

«Mme Trivière savait qu'un de ses grands-oncles était allé dans l'Ouest canadien comme missionnaire. Elle a fait des recherches, et c'est ainsi qu'elle a appris qu'il s'agissait du curé Jolys».

«Notre rencontre a été très émouvante et très enrichissante, poursuit René Mulaire. À un moment, nous avons chanté ensemble de vieilles chansons bretonnes. Elle était vraiment très surprise que nous les connaissions après si longtemps. Je l'ai invitée à se rendre à Saint-Pierre-Jolys. J'espère qu'elle viendra.»

Laurent GIMENEZ

Il y a déjà un lien entre Manitobains et Corses

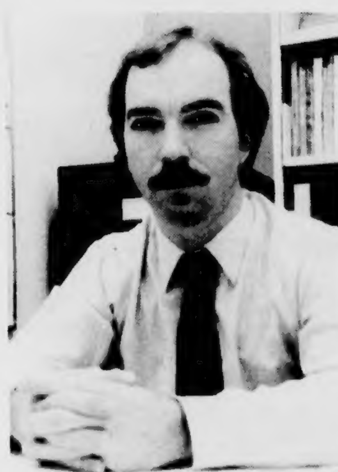
C'est surtout en milieu scolaire que des échanges entre la France et le Manitoba sont organisés. Mais cela reste très limité.

«Je reçois deux ou trois demandes chaque mois de professeurs du niveau secondaire au Manitoba qui voudraient que leurs étudiants effectuent des échanges avec des jeunes Français. Je leur conseille toujours de s'adresser à l'ambassade de France à Ottawa», explique Michel Mercadier, directeur de l'Alliance française à Winnipeg.

Un projet concret, baptisé Opération 2001, est en train d'être mis en place à l'initiative du ministère français des Affaires étrangères, avec l'aide d'Air Canada, d'organismes franco-manitobains et du Bureau de l'éducation française (BEF).

Il s'agit de mettre en relation des étudiants de 7e année ou plus dans les les trois provinces de l'Ouest canadien avec des étudiants du même âge en Corse, dans le sud-ouest de la France.

Au Manitoba, une centaine d'élèves sont concernés, répartis dans une dizaine d'écoles françaises, d'immersion ou anglaises (1). L'idée est de permettre à deux classes jumelées au Manitoba et en Corse d'entrer en contact pour la réalisation d'un projet.



Jean-François Roederer, attaché linguistique.«Il y a au moins un point commun entre les Corses et les Manitobains. C'est l'idée d'insularité, le sentiment d'isolement.»

Les moyens utilisés pour ces échanges sont variés: courrier, téléphone, télex, ordinateur, et même cassettes vidéos. «L'un des principaux intérêts est pédagogique, précise Jean-François Roederer, attaché linguistique au BEF. Il s'agit de permettre aux élèves de vivre la langue française», par opposition à un apprentissage passif.

Les étudiants pourraient commencer à travailler à leurs projets dès le mois de février. De plus, une vingtaine de jeunes Corses rendront visite à leurs correspondants Manitobains dans le courant de l'année. Et un voyage en sens inverse, pour des élèves Manitobains, n'est pas exclu, également en 1988.

L.G.

(1) *Six écoles manitobaines sont déjà inscrites au programme: L'institut collégial de Saint-Pierre-Jolys, l'école Lacerte de Saint-Boniface, l'école d'immersion de Saint-Norbert. Ainsi que: Glenlawn Collegiate (Saint-Vital), Sisler High School (Winnipeg), et Yellowquill (Portage-la-Prairie).*

VITE LU, VITE SU

Télévision — À l'émission Second regard ce dimanche 24 janvier à 16h, Pierre Chevrier présentera un reportage sur les Soeurs Grises.

Le reportage traitera de l'arrivée des Soeurs Grises dans l'Ouest et des services qu'elles ont implantés. On parlera également du nouveau rôle de cette congrégation face aux réalités de 1988 et de la direction qu'elle prendra dans sa mission.

Par ailleurs, le lundi 25 janvier à 18h30, à l'émission Génies en herbe, on verra le dernier match des quarts de finales manitobaines. Le gagnant participera aux demi-finales avec La Broquerie, Précieux-Sang et Saint-Paul.

Les Rouges sont encore dans le rouge

Bibliothèques. Près de 200 000 Manitobains n'ont aucune bibliothèque située à une distance raisonnable de leur domicile, vient de révéler un rapport sur la situation des bibliothèques dans la province. Ces personnes sont obligées de se faire envoyer des livres par courrier et doivent payer une taxe de non résidants lorsqu'elles s'inscrivent dans une bibliothèque hors de leur localité.

La ministre de la Culture, Judy Wasylycia-Leis, a déclaré qu'elle allait soumettre au gouvernement une partie des mesures proposées dans le rapport, notamment la création d'une commission chargée d'établir un plan de cinq ans pour le développement des bibliothèques.

◆

Budget. Le prochain budget fédéral sera présenté par Michael Wilson probablement fin février. Le ministre des Finances a indiqué qu'il comptait poursuivre sa politique de réduction du déficit budgétaire. Un déficit avoisinant les 30 milliards est prévu. Pour leur part, les partis d'opposition s'attendent à un budget parsemé de petits cadeaux destinés à obtenir un appui politique dans une année préélectorale.

◆

Dettes. Le Manitoba est la province qui doit payer le plus pour repayer sa dette évaluée à un milliard de dollars soit 20% de ses dépenses. L'Alberta paye le moins avec 4%.

◆

Famine. Un bateau chargé de 12 500 tonnes de blé et 1 100 tonnes de pois et d'huile de cuisine fournis par des fermiers des provinces de l'Ouest du Canada a quitté Montréal le 14 janvier à destination de l'Ethiopie. Deux mille familles de fermiers du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont effectué ce don, d'une valeur de 1,36 millions de dollars, pris sur leur récolte de l'automne. Le chargement devrait arriver au début du mois de février en Ethiopie, où la famine frappe des millions de personnes depuis plusieurs années.

◆

Fort Garry. La famille Malenfant, propriétaire de l'hôtel Fort Garry, vient d'embaucher une firme québécoise qui va rénover la plomberie et le système de ventilation pour 1,2 million. Alain Malenfant a indiqué que certaines soumissions winnipégoises étaient deux fois plus onéreuses. Lorsque les hôteliers ont acheté l'édifice vieux de 75 ans en octobre 87 pour un million, ils se sont engagés à effectuer des rénovations totalisant 12 millions. La date de réouverture de l'hôtel est toujours fixée à la mi-avril.

◆

Libéraux. Les rouges sont encore fortement dans le rouge: le parti libéral du Canada doit assumer une dette de plus de 4 millions de dollars.

◆

Ottawa. La plupart des commentateurs politiques s'accordent à dire que la session qui vient de s'ouvrir à la Chambre des communes sera la dernière avant des élections fédérales, qui se tiendraient à l'automne. Soulignons que le premier ministre n'est pas tenu de déclencher des élections générales avant septembre 89. Les trois dossiers clé qui devraient retenir l'attention des législateurs canadiens sont: **le libre-échange** (*l'opposition a promis de bloquer les lois nécessaires à l'implantation de l'accord*); **la réforme fiscale** (*qui fera baisser l'impôt sur le revenu et devrait augmenter les impôts indirects*); **la réforme des garderies** (*un dossier très controversé*).

Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au 237-4823. Un service gratuit pour les abonné(e)s.

le CultuRel

L'article 23 en mots et images

Trois hommes et une campagne

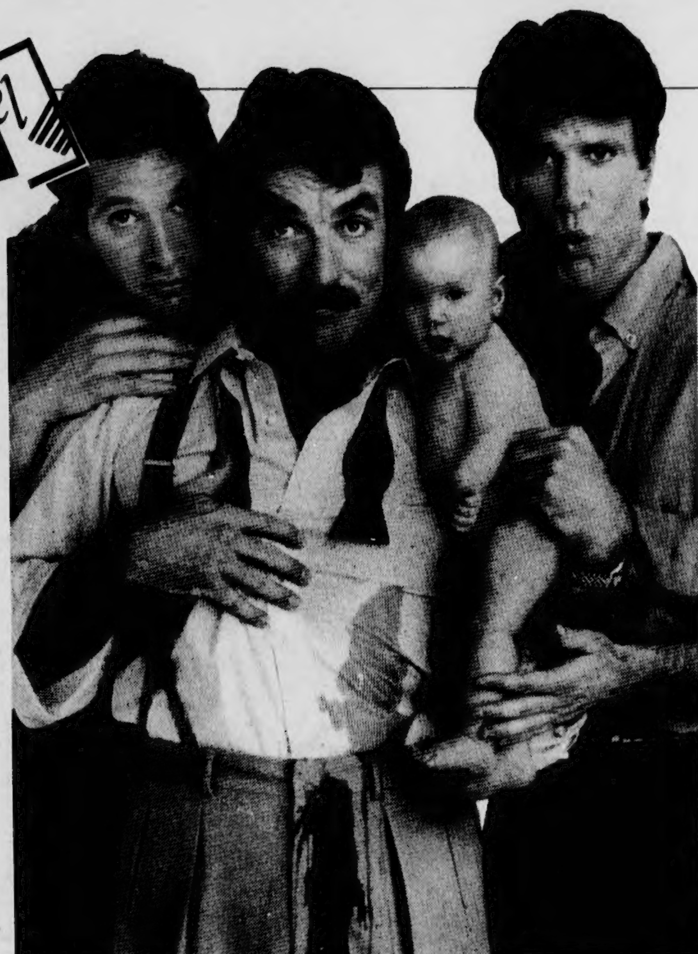
La campagne publicitaire pour l'adaptation Disney *de Trois hommes et un couffin*, Three Men and a Baby, est très intéressante.

Le film a déjà connu un énorme succès: 83 millions de $ au guichet, ce qui en faisait le 4e film le plus populaire en 1987. Après **Beverly Hills Cop, Platoon** et **Fatal Attraction.**

L'originalité de la campagne réside dans le fait qu'à tous les mois, on change l'annonce un peu pour attirer de nouveau l'attention des lecteurs des quotidiens. Et ça marche.

Quand le film a été lancé à la fin de novembre, l'annonce montrait **Steve Guttenberg, Tom Selleck, Ted Danson** et la petite **Mary** (*le bébé*) qui venait de tremper la chemise de **Tom** (*si je veux arrêter de jouer Magnum l'an prochain, c'est le temps que mes films connaissent du succès*) **Selleck.**

À Noël, l'annonce était la même, mais on a ajouté des tuques de pères Noël aux têtes des comédiens. Et à l'enfant aussi! Ce coup publicitaire a dû donner le goût à une autre dizaine de milliers de cinéphiles en ville d'aller voir le film.



La campagne publicitaire pour Three Men and a Baby se renouvelle avec les saisons. Maintenant, Tom Selleck et compagnie participent à la fureur du Super Bowl.

Depuis une semaine maintenant, ils nous refont le coup avec le **Super Bowl** qui approche. Même photo publicitaire, mais cette fois chacun porte un casque de football. La petite **Mary** n'a pas de protecteur pour le visage, ce qui fait plus mignon.

Si le but de la publicité, c'est de sans cesse faire paraître «**nouveau et amélioré**» ce qui n'a essentiellement pas changé, cette campagne est géniale.

Three Men and a Baby n'a pas plus à voir avec **Noël** ou le **Super Bowl** que mes **chaussettes mauves**, mais l'idée est forte: si on veut être dans le feu de l'actualité, il faut voir (*ou revoir*) ce film.

Ne soyez pas surpris de voir des coeurs, des arcs et des flèches pour la **Saint-Valentin** au mois de février!



Daniel TOUGAS

Sommaire

Des nouvelles voix françaises... C'est la voix de **Stéphane Langdeau** qu'on entend aux nouvelles du sport à **CKSB**. Le nouveau chroniqueur sportif à l'émission **Radio-Réveil**, dont on entendra les reportages aussi à **Cahier manitobain** l'après-midi, est diplômé en éducation physique et natif de Montréal.

Par ailleurs, l'émission **Chute libre** le samedi matin de 7h à midi sera animée dès cette semaine par **Carole Michaud**. La nouvelle animatrice, originaire de Sept-Iles, a travaillé comme annonceur à **Sept-Iles** et à **Régina**.

Film au Collège. Le gand public est invité à la présentation du film **Henri**, à 19h30, lundi 25 janvier au **Collège de Saint-Boniface.**

Ce film de **François Labonté**, qu'on pourra voir à la **salle Martial-Caron**, a été tourné dans la Beauce au Québec. C'est un film pour toute la famille. L'entrée est gratuite.

télé-horaire

du lundi 25 janvier au dimanche 31 janvier — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

- **9h15 — LES ANGES DU MATIN**
- **10h15 — INIMINIMAGIMO**
- **10h30 — PASSE-PARTOUT**
- **11h30 — À PLEIN TEMPS**
- **12h00 — PREMIÈRE ÉDITION**
- **12h15 — LES DÉMONS DU MIDI**
- **13h15 — AU JOUR LE JOUR**
- **16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE**
- **18h00 — CE SOIR MANITOBA**
- **21h25 — LE POINT**

lun. 25 janv.

11h00 — Candy

14h15 — Cinéma
Dans la chaleur de la nuit. (In the Heat of the Night). Drame policier. Avec Sydney Poitier, Rod Steiger, Warren Oates et Lee Grant (amér. 67).

16h30 — Il était un fois... la vie

17h00 — D'une série à l'autre
Châteauvallon. (10e de 26).

18h30 — Génies en herbes
Série manitobaine animée par Pierre CKevrier. Vincent Massey affronte Béliveau.

19h00 — La Cour en direct

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Des dames de coeur
L'harmonie ne règne pas entre Évelyne et Roger. Une surprise attend Laurence alors qu'elle rencontre Diane, Nicole et Lorraine.

22h20 — La loi de Los Angeles
(Dernière).

23h20 — Au jour le jour
(Reprise).

mar. 26 janv.

11h00 — Bout d'Chou et Casse-cou

14h15 — Cinéma
Au-delà des grilles. Drame. Avec Jean Gabin, Isa Miranda et Vera Talchi (fr.-it. 48).

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
Châteauvallon. (11e de 26).

18h30 — Vidéo Club

19h00 — L'heure Disney
Panique à l'orphelinat. (1re de 2).

20h00 — Robert et compagnie
Louis-Joseph se remet de son opération. Tout le monde se réjouit du merveilleux événement qui attend Hélène et Robert. Simone annonce une bonne nouvelle à Hélène.

20h30 — Le Parc des Braves
C'est un jour de triomphe pour Marie, puisqu'Émile se marie. Mais son bonheur ne peut être complet si Tancrède n'est pas là pour partager cette fête avec toute la famille.

22h20 — Dallas

23h20 — Rencontres
Inv.: Paulo Evaristo Arns, cardinal de Sao Paulo

23h50 — Cinéma
La prisonnière du désert. (The Searchers). Western. Avec John Wayne, Jeffrey Hunter et Vera Miles (amér. 55).

merc. 27 janv.

11h00 — Démétan
La petite grenouille

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
Châteauvallon. (12e de 26).

18h30 — Hebdo
Une émission d'affaires publiques axée sur la vie de la francophonie.

19h00 — Star d'un soir
Inv.: Louise Forestier, Toto Gingras et Guy Chevrette.

20h00 — L'Héritage
Le lendemain des noces, Junior imagine un tour pendable pour les nouveaux mariés. Tout dans l'attitude de Xavier laisse croire qu'un autre grand moment se prépare. Quelle nouvelle surprise réserve-t-il à ses enfants?

22h20 — Actuel
Des reportages traitant de divers aspects de la vie d'aujourd'hui.

23h20 — Cinéma
Les temps modernes. (Modern Times) Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin. Avec Paulette Goddard et Chester Conklin (amér. 36).

jeu. 28 janv.

11h00 — Le Petit Castor

14h15 — Cinéma
Vivre libre (Born Free) Film d'aventure. Avec Virginia MacKenna, Bill Travers et Geoffrey Keen (brit. 65).

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
Châteauvallon. (13e de 26).

18h30 — Autoroute électronique

19h00 — À plein temps

19h30 — Bonjour Docteur
C'est le jour de l'opération du petit Jérôme. Catherine rassure Sébastien.

20h00 — Christophe Colomb
(4e de 6) Les peuplades indigènes du Nouveau-Monde font à Colomb un accueil pacifique. Après avoir perdu une partie de sa flotte, il revient en Espagne, via le Portugal.

22h20 — Lance et compte
(4e de 13) On veut forcer Marc Gagnon à prendre sa retraite. Pierre rencontre Dominique Cartier. Par contre, Patricia pourrait aider Pierre à surmonter sa crise.

23h20 — Cinéma
Sérafino ou l'amour aux champs. Comédie. Avec Adriano Celantano, Ottavia Piccolo et Saro Urzi (it 63).

vend. 29 janv.

11h00 — Jumeau, Jumelle et Tampon

14h15 — Cinéma
Nés pour être libre (Living Free) Film d'aventures. Avec Susan Hamsphire, Nigel Davenport et Geoffrey Keen. (brit. 72).

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
Châteauvallon. (14e de 26).

18h30 — Les grands films
Moscou à New York (Moscow on the Hudson). Comédie. Avec Robin Williams, Maria Conchita Alonso et Oleg Rudnick. (amér. 84).

22h20 — Nos espoirs 88

22h25 — Cinéma
Parole de flic. Drame policier. Avec Alain Delon, Jacques Perrin et Fiona Gélin (fr. 85).

sam. 39 janv.

11h00 — Semaine parlementaire

11h30 — Cap Danger
Bétail douteux. Du bétail contaminé aux BPC a été volé. Le Dr Roberts tente de retrouver les voleurs avant que le bétail ne se retrouve sur le marché.

12h00 — D'hier à demain
En limite de puissance. Documentaire. Le travail des équipes de sauvetage qui risquent leur vie pour dégager les alpinistes en difficulté dans les massifs des Alpes.

12h55 — Nos espoirs 88

13h00 — Ciné-famille
Come Midnight Monday (lre de 2).

14h30 — Univers des sports

16h00 — Grand air

16h30 — Le temps d'une paix

17h00 — Le Téléjournal

17h05 — Impact

18h00 — La soirée du hockey
En direct de New York, les Canadiens de Montréal affrontent les Islanders.

20h30 — Samedi de rire
Inv.: Fabienne Thibeault et Les Foubrac.

22h05 — La politique fédérale

22h15 — Télé-sélection
Autopsie d'une séduction. (Anatomy of a Seduction). Drame. Avec Susan Flannery, James Parker et Rita Moreno. (amér. 79).

dim. 31 janv.

12h00 — Rencontres
Inv. Jacques Goldberg, psychanalyste. **Du sentiment de culpabilité.**

12h30 — Les matinées du dimanche
Les soleils oubliés (Table ronde)
14h30. Comme il vous plaira. Documentaire. Scènes de funérailles et de paysages dans des cimetières de différents pays qui expriment la stupeur ressentie devant une fin aussi inévitable qu'insaisissable.

15h00 — La grande visite

16h00 — Second regard
Mgr Jean-Marie Fortier. La vie d'un évêque.

17h02 — Science réalité

17h30 — Le sens des affaires

18h00 — L'autobus du showbusiness

19h30 — Les beaux dimanches
La guêpe. Drame réalisé par Gilles Carle. Avec Chloé Sainte-Marie, Guy Godin et Donald Pilon.

21h00 — Les beaux dimanches
Balanchine. (1re de 2). Document biographique. La vie et l'oeuvre de George Balanchine, un des plus grands chorégraphes de ce siècle.

22h15 — Paysages politiques

22h45 — Traits d'union

23h15 — La grande visite
(Reprise).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Envoûté par la lune

When the moon hits your eye
Like a big pizza pie, that's amore
Dean Martin

Moonstruck *(aux cinémas Northstar et Saint-Vital)*. Le même dramaturge qui a écrit 5 Corners (*un très bon film*) nous livre un autre curieux petit scénario.



Cher trouve le grand amour dans Moonstruck de Norman Jewison.

Moonstruck, c'est un film qui parle d'amour: l'amour romantique qu'incite la pleine lune. Drôlement, cette histoire de **John Patrick Shanley**, filmée chaleureusement par le Canadien **Norman Jewison**, a quelque chose de **Woody Allenesque.**

Ça se situe quelque part entre la romantisation de New YorK qu'on retrouve dans **Manhattan** et la belle désinvolture de **A Mid-Summer Night's Sex Comedy.**

L'action se passe dans la petite Italie de **New York**. **Loretta Castorini** (*jouée avec habileté et sympathie par* **Cher**) va épouser un homme qu'elle aime, mais dont elle n'est pas amoureuse.

Avant leur mariage, par contre, elle rencontre le frère de son futur mari (*joué par* **Nicolas Cage** *de* **Raising Arizona**) et ils tombent follement amoureux l'un de l'autre. C'est évidemment un soir de pleine lune.

Malgré certaines faiblesses (*entre autres, le fait que les gros plans sur* **Cher** *sont trop nombreux*), il y a un côté doux et humain dans ce film.

Un peu plus long que d'autres films comico-romantiques, **Moonstruck** est rempli de petites perles de direction, regards et gestes venant du scénario et d'une distribution qui est un plaisir à regarder jusqu'à la fin.

C'est un film à voir, une soirée calme de neige à gros flocons...



Le gagnant du concours Phonogramme de CKSB en 87, Jacques Lussier, a pu enregistrer sa chanson Marin breton dans les studios de Radio-Canada (ci-haut). On a jusqu'au 12 février pour participer à l'édition 88 du concours.

photo: Daniel Tougas

Aux instruments, musicien(ne)s!

La radio de Radio-Canada fait de nouveau appel aux auteurs-compositeurs manitobains.

CKSB a lancé son deuxième concours annuel **Phonogramme** et part à la recherche de la chanson originale de l'année en langue française pour être diffusée à **Radio-Canada.**

On se souvient que c'est le guitariste **Jacques Lussier** avec sa chanson **Marin breton** qui avait remporté le concours l'an dernier. Cette année une deuxième catégorie, celle de la meilleure pièce instrumentale originale de l'année, est offerte en collaboration avec la radio de CBC Manitoba.

Les participants doivent être (*ou avoir été*) au moins une année résidants de la région desservie par **CKSB** et **CBC**.

On peut soumettre un maximum de trois pièces ou chansons enregistrées sur cassette. Celles-ci seront jugées selon l'originalité, la mélodie et, dans le cas des chansons, les paroles. Mais non pas selon la qualité de l'enregistrement.

Pour les formulaires d'inscription et d'autres détails, contactez **Gilles Fréchette** au 786-0509 ou écrivez à **CKSB, Concours Phonogramme**, 607, rue Langevin, Saint-Boniface, Man., R2H 2W2. Les pièces doivent être soumises au plus tard **le 12 février.**



L'auteure Jacqueline Blay devant la Maison franco-manitobaine à Saint-Boniface. Son livre historique *L'article 23: les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba 1870-1986* sera lancé à Saint-Boniface le 24 janvier et à Montréal, avec *Montréal poésie* de J.R. Léveillé, le 30 janvier.

photo: Daniel Tougas

L'article 23 aux rayons X

Ces raisons qui viennent de l'Histoire

«Il existe des livres spécialisés sur bien des aspects de l'histoire manitobaine, explique Jacqueline Blay. Mais pas sur la langue et sur l'histoire des francophones du Manitoba».

C'est ce vide qu'aidera à combler le livre historique **L'article 23** de **Jacqueline Blay**. Ce livre, qui suit les événements qui entourent l'article 23 depuis son adoption dans la Loi de 1870 sur le Manitoba jusqu'en 1986, sera lancé par les **Éditions du Blé** ce dimanche 24 janvier de 14h à 16h, à la librairie **À la page** (*131, boulevard Provencher*).(1)

«Je tenais à ce que le livre soit bien d'ici, que le tout soit franco-manitobain: la maison d'édition, les photos de **La Liberté** et de la **Société historique de Saint-Boniface**, les caricatures de **Cayouche**», affirme l'auteure née en **Algérie** et «Manitobaine de coeur».

«En effet, la seule chose dans ce livre qui n'est pas manitobain pure laine, c'est moi!», lance **Jacqueline Blay** en souriant. L'historienne, au Manitoba depuis 1967, «sais bien ce que c'est que d'être minoritaire».

Jacqueline Blay suit les péripéties entourant l'article 23 depuis 1976, l'année où on a rendu un premier jugement favorable aux francophones, grâce à **Georges Forest.**

«J'étais journaliste à **Radio-Canada** à l'époque, et on m'avait envoyé couvrir le procès **Forest**, se souvient l'auteure de 42 ans. Je n'y connaissais rien». Mais avec le temps ce dossier est devenu une passion.

Jacqueline Blay est retournée aux études et a obtenu un bac et une maîtrise en histoire de **l'Université de Winnipeg**. C'est sa thèse de maîtrise qui a fini par devenir le brouillon de **L'Article 23.**

On peut dire que Lyon était raciste, mais...

«Après mon diplôme, j'ai pris les conseils de ceux qui avaient lu la thèse et j'ai réécrit le texte avec le souci de rendre le contenu aussi clair et simple que possible».

L'article 23 traite, entre autres, des jugements des cours qui ont précédé les procès **Forest** et **Bilodeau**: *1892* et 1909, les deux en faveur des francophones et dédaignés par le gouvernement du Manitoba.

La période des années 70 et 80 est décrite en détail après un survol de l'époque que **Jacqueline Blay** appelle **«la traversée du désert»**. (*La période entre 1916 et 1968 où les efforts de la communauté se sont concentrés sur la question de l'éducation*).

«Plutôt que de m'étendre, j'ai donné les faits,» résume **Jacqueline Blay**, ajoutant que pour chacun des acteurs du débat sur la question du français au Manitoba, elle a procédé par démonstration.

«C'est une chose de dire que **Sterling Lyon** était raciste en Chambre, mais je tenais à montrer son fonctionnement, en résumant un de ses discours. C'est ce que j'ai fait pour tous les grands acteurs du débat».

Pour **Jacqueline Blay**, la chose la plus importante qu'on puisse retirer de son livre, c'est une vue d'ensemble.

«Quand **Roger Bilodeau** (*dont la contravention pour excès de vitesse a été portée jusqu'à la Cour suprême*) a lu le livre, il a indiqué que le bouquin contenait des choses qu'il ne savait pas et d'autres choses qu'il avait oubliées».

«Le livre nous rappelle qu'il y a des raisons pour lesquelles on agit et on fait des choses ici, conclut **Jacqueline Blay**. Et ces raisons viennent du passé, de l'histoire».

(1) L'article 23 de la Loi de 1870 sur le Manitoba prévoyait l'usage du français et de l'anglais dans la rédaction et publication des actes et journaux de l'Assemblée législative du Manitoba. Dès 1890, la version française de ces textes a cessé d'être publiée.

Ça clash avec les drapes!

Quand on construit un décor pour une émission télévisée ou pour un film, peu de choses sont laissées au hasard.

Voilà pourquoi on reconnaît avec peu d'indices les décors d'émissions télévisées. Devinez de quels sitcoms sont tirés ces décors. Les réponses se trouvent en bas.





Les années 50 et 80: The Cosby Show (*à gauche*) et Leave it to Beaver (*à droite*).

VITE LU VITE SU

Manitoba — **Le gouvernement et le secteur privé ont créé, en collaboration, un fonds de croissance de 2,6 millions, destiné aux petites entreprises.**

La province verse 1,25 million et la Winnipeg Business Development Corporation, injecte 1,35 million de dollars, sous forme de fonds privés.

Le Fonds devrait aider les petites entreprises de la province à franchir les premières étapes, particulièrement cruciales, de leur expansion et assurera la présence du secteur privé dans le domaine du capital-risque.

Les entreprises qui désirent créer des débouchés au Manitoba pourront recevoir, dans le cadre du Fonds, jusqu'à 250 000$ sous forme de capitaux de lancement, en fonction de l'évaluation du comité consultatif.

États généraux — **L'éducation et les services en français sont les points qui ont été les plus évoqués par les intervenants aux audiences des États généraux de la francophonie.**

C'est ce qui ressort du rapport des audiences rédigé par Raymond Hébert et rendu public récemment. 164 mémoires ont été présentés et plus d'un millier de personnes ont pris part aux audiences publiques qui se sont déroulées du 17 septembre au 12 novembre.

C'est l'éducation qui a attiré le plus grand nombre d'interventions (339), suivie des services en français (160). Les intervenants ont exprimé le besoin d'avoir un meilleur accès aux livres, vidéos, films et disques en français.

«Les interventions indiquent très clairement que les gens ont voulu mettre l'accent sur l'éducation et les services en français», comment Lucille Blanchette, présidente du comité organisateur des États généraux. «Il reste maintenant à déterminer la façon dont l'ensemble des thèmes abordés au cours des audiences seront présentés au congrès des 4, 5 et 6 mars».

Dans quelques semaines, une synthèse fera suite au rapport de Raymond Hébert. Elle sera destinée à alimenter la réflexion des congressistes grâce à différentes études

PRATIQUE

Pourquoi la viande est brunâtre?

La viande de boeuf suscite régulièrement une série de questions. Voici les réponses aux plus courantes, fournies par le Centre d'information sur le boeuf.

Q. Quelle est la différence entre du boeuf haché maigre, mi-maigre et ordinaire?

R. D'après les règlements du gouvernement, le boeuf haché aigre peut contenir un maximum de gras de 17%, le mi-maigre, 23% et le boeuf hacé ordinaire, 30%.

Le ministère de la Consommation et des Corporations vérifie au hasard le boeuf haché vendu au détail afin de s'assurer que le teneur en gras n'excède pas la limite permise pour chaque catégorie.

La plupart des chaînes d'alimentation ont établi leurs propres limites sur le contenu en gras du boeuf haché qui sont bien en deça des règlements gouvernementaux.

De plus, plusieurs magasins offrent un boeuf haché extra maigre; vu que ce boeuf haché n'est pa sujet aux règlements, sa teneur en gras peut varier d'un magasin à un autre.

Renseignez-vous auprès du boucher si vous désirez connaître le contenu en gras d'un boeuf haché étiqueté, extra maigre.

Q. Que sont ces filaments blancs que l'on retrouve dans la partie maigre des biftecks et des rôtis?

R. Une viande «persillée» contient des filaments de gras dans le maigre et est un indice d'une pièce de boeuf de qualité. Ces filaments de gras contribuent à rendre la viande plus tendre, plus justeuse et plus savoureuse.

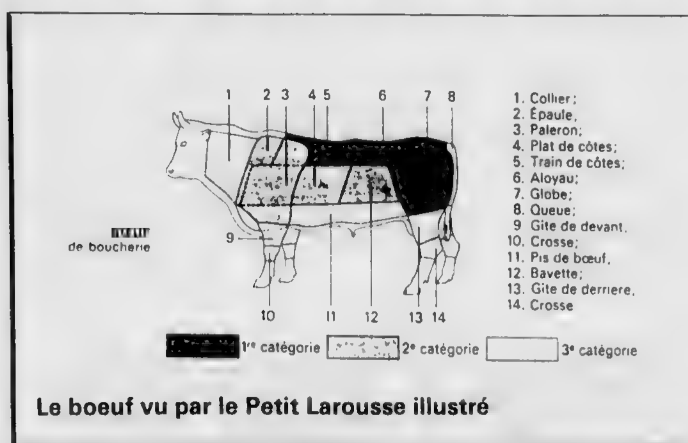
Recherchez des rôtis et des biftecks qui sont persillés uniformément et faire rôtir ou griller au four ou au barbecue en utilisant un plateau égouttoir pour permettre au gras de s'écouler.

Q. Pourquoi l'intérieur de la viande d'un paquet de boeuf haché est-il parfois de couleur rouge brunâtre? Colore-t-on la viande fraîche ou s'agit-il de viande non fraîche recouverte de viande plus fraîche?

R. Le phénomène d'un boeuf haché plus foncé à l'intérieur qu'à l'extérieur est tout à fait naturel. En fait, la couleur naturelle du boeuf est brunâtre mais dès que la viande est exposée à l'air, elle réagit avec l'oxygène et devient d'un rouge plus vif.

Les emballages utilisés pour la viande hachée sont perméables et laissent donc pénétrer un certain montant d'air. Si le boeuf haché est emballé compact dans ce plastique, l'oxygène a changé la couleur de la viande à l'extérieur mais n'a pu atteindre la viande au centre la laissant ainsi d'une couleur brunâtre.

Une fois le paquet ouvert et la viande exposée à l'air, le boeuf haché brunâtre deviendra rouge vif.



Le boeuf vu par le Petit Larousse illustré

Il est illégal d'ajouter des colorants et tout autre préservatif et ingrédients artificiels à la viande fraîche.

Q. Comment conserver la viande de boeuf au réfrigérateur et pendant combien de temps?

R. Toute viande fraîche doit être conservée à température froide pour ne pas se gâter. On doit l'entreposer dans son emballage original dans la section la plus froide du réfrigérateur.

Les biftecks et les rôtis peuvent ainsi être conservés pendant 3 à 4 jours: le boeuf haché et les abats, doivent être utilisés dans les deux jours suivant l'achat.

Q. Puis-je congeler les coupes de boeuf dans leur emballage original du supermarché, ou dois-je les réemballer?

R. La pellicule de plastique que les supermarchés utilisent pour emballer leurs coupes de viande au détail sont perméables à l'air et à l'humidité. Le boeuf peut être congelé dans son emballage original si on prévoit l'utiliser dans un délai de 1 à 2 semaines.

Pour une congélation plus longue, le boeuf devrait être réemballé dans un papier spécialement conçu pour la congélation pour empêcher la viande de s'assécher par le froid et pour conserver toute sa qualité.

Q. Combien de temps le boeuf se garde-t-il au congélateur?

R. Congelés à -18°C (0°F), le boeuf haché et les abats se conservent de 2 à 3 mois; les cubes à ragoût, environ 6 mois; les rôtis et biftecks, de 10 à 12 mois. Étiqueter les emballages et en conserver une liste. Moins une viande est congelée longtemps, plus elle conserve sa saveur et sa texture: il est donc préférable de la consommer le plus tôt possible.

Pour faire dégeler la viande, il suffit de libérer un peu l'emballage, mais éviter de l'enlever complètement; mettre au réfrigérateur; allouer 24 heures pour les petits morceaux et jusqu'à 72 heures pour les rôtis, ou utiliser un micro-ondes, si l'on veut gagner du temps.

Q. Qu'est-ce que «le vieillissement» de la viande de boeuf?

R. Après l'abattage, les carcasses de boeuf sont entreposées dans un endroit à température et humidité contrôlées. Au cours de cette période, une réaction enzymatique naturelle produit un acide qui attendrit le tissus conjonctif plus coriace de la viande.

Compte tenu des coûts élevés d'entreposage, une grande partie du boeuf vendu aujourd'hui est vieilli de 3 à 14 jours. Le vieillisseement se produit également lorsque le boeuf est emballé sous vide: cette viande peut se garder au réfrigrateur de 7 à 10 jours et continuera à vieillir pendant cette période.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

La caisse de Lourdes ne limite plus le mandat des administrateurs

Déjà des bénéfices pour la nouvelle année

Pour la première fois, la réserve générale de la caisse populaire de La Montagne a dépassé le million de dollars en 1987. De quoi satisfaire tous les experts financiers.

Le chiffre de 1 430 539$ de réserve, ce qui représente 5,7% de l'actif (*les experts recommandent un minimum de 5%*), a été révélé lors de l'assemblée annuelle qui s'est tenue le 14 janvier.

Le montant total du bénéfice net enregistré en 1987, soit 136 387$, a été placé dans la réserve. L'actif a atteint les 18 187 208$ (*+8,8%*), et les prêts et les dépôts ont eux aussi légèrement augmenté.

1987 aura donc été une très bonne cuvée pour la caisse populaire de La Montagne, et la nouvelle année, qui a commencé le 1er octobre, semble placée sous d'excellents auspices.

«Nous avons déjà recueilli 51 567$ de bénéfices nets», précise le gérant, Pierre Marcon. «Si on continuait à ce rythme durant toute l'année, on finirait avec 200 000$ de bénéfices. Mais cela ne figure pas dans nos objectifs».



Pierre Marcon, gérant de la caisse. En pleine santé financière, la caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes a pu se permettre d'embaucher un nouvel officier de prêts, en la personne de Donald Lesage.

Pour Pierre Marcon, tous ces bons résultats ne sont pas vraiment surprenants. La clé du succès réside, selon lui, dans «la planification à long terme».

143 membres (*sur un total de 1964*) ont assisté à l'assemblée annuelle, soit 21 de plus que l'année dernière. Pierre Marcon voit deux raisons principales à cette bonne participation.

D'une part, une plaque honorifique a été remise à neuf personnes en remerciement de 25 ans passés au service de la caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes ou de celle de Saint-Léon, en tant qu'administrateur ou employé (1).

3 élus

D'autre part, 3 postes vacants au conseil d'administration devaient être pourvus, et 6 personnes se sont présentées. Trois nouveaux membres ont été élus: Albert Bazin, Christianne Bourrier et Charles Martel. (*Les candidats battus sont: Claudette Lahaie, André Dacquay et Luc Labossière*) (2).

L'assemblée a également adopté une proposition visant à supprimer un règlement limitant à trois le nombre des mandats auxquels peuvent postuler les membres du conseil d'administration. «Il y a certaines personnes qui sont très bonnes et ont de l'expérience, et nous trouvons qu'il est dommage de limiter leurs mandats à trois», a expliqué Pierre Marcon.

Laurent GIMENEZ

(1) *Les neufs personnes honorées sont: Auguste Comte, Raymond Rondeau, Albert Grenier, Antonio Grenier. À titre posthume: Pierre Bosc, Pierre Charrière, André Colbe, Antoine Chabert, Joseph Deroche.*

(2) *Les quatre autres membres du conseil d'administration sont: Léo Bérard, président, Guy Roch, vice-président, Marcel Robitaille et Richard Grenier.*



photo: Laurent Gimenez

«Il y a encore beaucoup de gens qui sont réticents vis-à-vis de l'insémination artificielle, constate à regret Emile Hébert. Ils font le calcul suivant: plutôt que de faire inséminer artificiellement 100 vaches à 20$ pièce, mieux vaut acheter un taureau pour 1 500$. À mon avis, il n'y a pas plus de 60% des éleveurs de la région qui ont recours à l'insémination artificielle».

Place au taureau artificiel

Il y a quarante-trois ans, l'insémination artificielle, une technique qui allait révolutionner l'élevage bovin au Manitoba, faisait son apparition à Saint-Pierre-Jolys. Les deux pionniers, Joseph-Emile LaFrance et Emile Hébert, racontent leur aventure.

«Au début, les gens n'y croyaient pas vraiment. Ils pensaient qu'avec l'insémination artificielle, il y avait le risque de donner naissance à des animaux stériles ou infirmes. Mais dès les premières semaines, heureusement, nous avons démontré par nos succès l'efficacité du nouveau système».

À 74 ans, bon pied bon oeil, Emile Hébert se souvient parfaitement de cette année 1944 où, en collaboration avec l'agronome Joseph-Emile LaFrance (*voir encadré*), il a mis sur pied le centre d'insémination artificielle coopératif de Saint-Pierre-Jolys.

Ouvert grâce à l'aide des gouvernement provincial et fédéral (*qui ont notamment fourni les premiers taureaux*), le centre était le premier établissement du genre au Manitoba, et l'un des deux ou trois existant alors au Canada.

Le succès du nouveau système ne s'est pas fait attendre. Les premières années, le centre de Saint-Pierre-Jolys permettait d'approvisionner les éleveurs dans un rayon de 20 milles autour du village. Cela signifiait l'insémination d'au moins 2 000 vaches par an.

Gelées

Mais au fil des années, il a fallu ouvrir six autres centres de distribution dans le sud du Manitoba. À la fin des années 50, c'est un minimum de 14 000 vaches qui étaient inséminées artifciellement chaque année.

L'avantage de l'insémination artificielle est simple. En utilisant le sperme de quelques taureaux d'excellente qualité pour la reproduction des vaches à lait, on obtient des animaux capables de fournir un rendement laitier supérieur. Emile Hébert estime que depuis 1944, la production de lait a doublé au Manitoba grâce à l'insémination artificielle.

Jusqu'en 1957, le travail d'Emile Hébert consistait à soigner un troupeau d'une demi-douzaine de taureaux, dont on recueillait régulièrement la semence. Le produit était ensuite dilué et utilisé pour l'insémination.

En 1957, l'apparition de la semence gelée a conduit le centre à fermer ses portes. Désormais, plus besoin de taureaux sur place. On fait venir la semence directement d'un centre de production en Ontario. L'avantage est double: la semence gelée se conserve indéfiniment, et les éleveurs ont le choix entre environ 400 catégories de taureaux.

Emile Hébert a pris sa retraite en 1982 et a passé le flambeau à Gilles Robert, installé à Saint-Malo. «À l'heure actuelle, il y a plusieurs inséminateurs dans la région, chacun avec sa clientèle, précise-t-il. Mais la concurrence n'est pas sauvage. On se respecte».

Laurent GIMENEZ

«Nous étions des défricheurs»

En 1931, un jeune agronome de 28 ans, frais émoulu de l'université d'Ottawa, s'installe à Saint-Pierre-Jolys. C'est grâce à lui qui va naître et se développer l'insémination artificielle au Manitoba.



photo Laurent Gimenez

Entre autres activités, Joseph-Emile LaFrance a participé à la création de la première caisse populaire au Manitoba, à Saint-Malo en 1938.

«Quand je suis arrivé, l'agriculture dans la région était assez retardée», se souvient Joseph-Emile LaFrance, aujourd'hui pensionnaire dans une maison de retraite à Winnipeg. «De plus, les gens étaient sceptiques et méfiants vis-à-vis du jeune agronome que j'étais».

Mais le nouveau venu s'impose rapidement par son dynamisme et ses conseils avisés. Persuadé de la nécessité de l'insémination artificielle dans une agriculture moderne, il commence par s'entourer de collaborateurs motivés. Parmi eux, Emile Hébert.

«Il a été l'un des principaux facteurs de réussite», estime Joseph-Emile LaFrance. Il a su se qualifier en allant suivre des cours pendant plusieurs mois aux États-Unis et en Ontario. Puis il a formé un grand nombre d'inséminateurs. Le centre de Saint-Pierre était devenu un établissement pilote pour toutes les autres régions.»

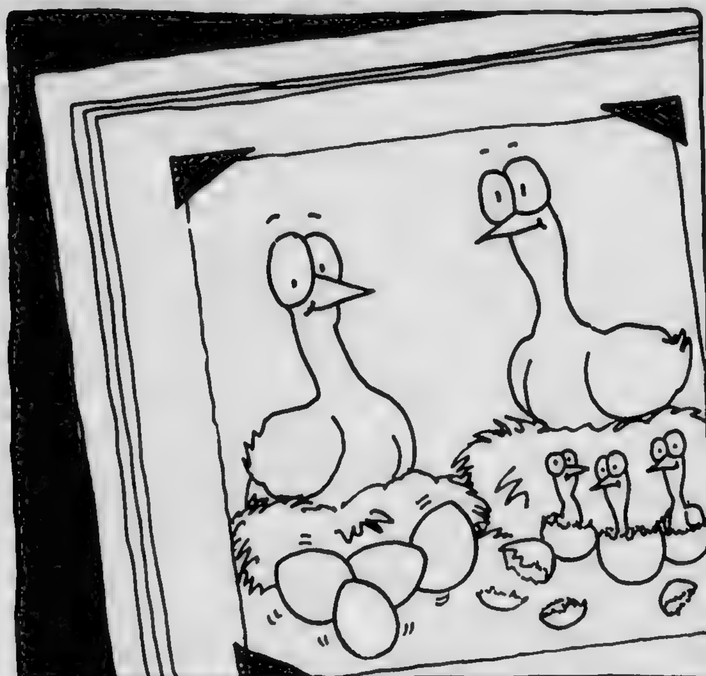
Après la création du centre d'insémination artificielle de Saint-Pierre-Jolys, Joseph-Emile LaFrance a poursuivi ses activités dans la région, favorisant en particulier la création de 13 laiteries. Puis, après quelques années passées au ministère de l'Agriculture, il a pris sa retraite en 1968.

«Durant toute ma carrière, j'ai toujours suivi l'évolution de l'agriculture contemporaine autant que possible, explique-t-il. Tous mes efforts consistaient à essayer de devancer les choses et d'implanter les nouvelles techniques».

L.G.

De Biais

Une création collective de l'équipe de La Liberté illustrée par David McNair



IL Y EN A TOUJOURS UNE DANS LA PHOTO AVEC LES OEUFS FERMÉS.

Les Warriors comptent ...sur un prêt de service

Une fois la partie des étoiles passée, il y a tout de suite une chose qui vient à la tête des équipes de la Hanover-Taché: les séries éliminatoires.

Avec cinq parties qui restent dans la saison régulière, Dave Collette ne pense pas forcément à de grandes stratégies pour les Warriors de Saint-Malo. Ses préoccupations sont plus concrètes.

«On va surtout essayer de ravoir tous nos joueurs! lance l'assistant-gérant de Saint-Malo. Ça serait un bon début!»

L'équipe des Warriors a connu un plus que sa part de blessures cette année. Deux joueurs clé, Denis Trudel et Marc Marion, ont subi des blessures. Les deux formaient autrefois les deux tiers de la «grosse ligne» des Warriors.

«Denis Trudel, un de nos meilleurs compteurs, s'est fait mal au cou. Il a manqué 4 ou 5 parties déjà, mais il devrait être de retour bientôt», rapporte Dave Collette.

«Marc Marion a été opéré au genou. On n'est pas sûr, mais il risque de ne plus jouer cette année».

Dave Collette est loin de désespérer

Comme si ce n'était pas assez, le gardien de but Philippe Grégoire, (*venu de Sainte-Anne remplacer Bernard Legault après son départ pour Vancouver*) s'est disloqué l'épaule récemment dans une partie contre Saint-Pierre.

«On avait jusqu'au 10 janvier pour remettre la liste des joueurs qui vont jouer dans les séries éliminatoires. Philippe s'est fait mal après cette date».

Pour les parties qui restent, les Warriors pourront compter sur les services du gardien de but, Maurice Trudel. Mais ça prend un gardien de relève. Pour les séries, il y a la possibilité d'avoir une sorte de «prêt de service» d'une équipe qui ne participera pas aux éliminatoires.

«Il serait possible d'avoir un gardien de but de Mitchell ou de Grunthal (*qui sont au bas du classement*), si ces équipes ne se rendent pas aux finales», souligne Dave Collette.

L'assistant-gérant est loin de désespérer, par contre. Art Coulombe, qui était parti jouer en Europe (*et qui devait rendre visite à Richmond Gosselin, lui-même blessé à l'épaule dernièrement), devrait être de retour cette semaine.*

«Une fois que Art Coulombe et Denis Trudel reviennent, on devrait être en forme pour les séries».

Daniel TOUGAS

Des chiens, des chats et des amis

«La foule à la partie des étoiles en a eu pour son argent», estime l'assistant-gérant de Saint-Malo, Dave Collette.

La parti s'est déroulée à Steinbach le 16 janvier. Le Nord a vaincu le Sud 7 à 6. Mais le résultat a été chaudement disputé. La preuve? Le Sud menait encore 6 à 3 après la deuxième période!

«Depuis quelques années, le match des étoiles nous a donné du beau hockey, note le Malouin de naissance. C'est un jeu plus rapide parce que ce sont tous des bons patineurs, nos meilleurs».

«Ce n'est pas souvent non plus que les joueurs des différentes équipes ont la chance de jouer ensemble. Sur la glace, ils sont comme chien et chat, après la partie, ils sont comme des amis».

D.T.

HANOVER-TACHÉ

Classement général (au 18 janvier 1988)

Nord	G	P	N	T
Sainte-Anne	13	2	1	27
Steinbach	10	7	0	20
Landmark	9	4	0	18
Niverville/ Saint-Adolphe	8	7	2	18
Lorette	8	9	1	17

Sud	G	P	N	T
La Broquerie	12	6	0	24
Saint-Malo	9	10	1	19
Saint-Pierre	6	10	1	13
Mitchell	3	13	0	6
Grunthal	2	12	2	6

La rondelle chez les grosses têtes



André BRIN

Dans quelques semaines, ce sera à nouveau le temps pour la partie des étoiles de la Ligue Nationale. Et personne n'a de palpitations cardiaques. Ce n'est pas surprenant qu'un sport d'équipe comme le hockey ait de la misère à vendre le calibre de jeu d'une partie d'étoiles.

Le format est critiqué depuis quelque temps par un peu tout le monde. Il n'y a pas d'intérêt dans le match, et la Ligue Nationale tente en vain de le sauver en le plaçant dans des endroits où les gens sont assoiffés de bon hockey. (*Cette année à St-Louis*).

Après la Coupe Canada et même la série Rendez-Vous, la partie des étoiles est un phénomène en voie de disparition. Si les grosses têtes ne peuvent pas développer un format original, cette «classique» ira dans la direction du Pro Bowl au football. C'est un honneur pour les joueurs, mais ce n'est pas ce qu'on pourrait appeler un beau spectacle!

Avec l'accent placé sur les individus, on finit par revoir les même visages d'année en année, avec certains nouveaux, quelques étoiles filantes et un joueur du Minnesota. L'histoire du hockey nous a offert toute une série d'étoiles filantes.

Dans l'espoir de remettre de la vie à ce format archaïque, formons l'équipe des étoiles filantes de tous les temps.

Dans les filets, on pourrait commencer avec Steve Penney. Penney est arrivé de nulle part pour mener les Canadiens à des éliminatoires victorieuses en 1984. Depuis, il entretient l'espoir de retourner pour de bon dans le circuit majeur. Michel Dion le seconderait. Dion a été excellent, a été terrible, a porté des verres de contact, a été très bon, et a été affreux.

Ses exploits

Hanna Virta et Bruce Bell formeraient un duo finement intriguant à la ligne bleu. Virta devait être le sauveur des Sabres. À la suite d'une excellente première campagne, Virta a découvert qu'il devrait travailler un peu plus. Il est retourné en Finlande. Bell, c'est un peu la même histoire. Dans sa saison recrue, on vantait ses exploits offensifs. Ses 5 buts en 2 ans ne sont pas souvent remémorés.

Un premier trio à l'attaque: Brett Callighen, Blair «B.J.» MacDonald et Mike Krushelnyski. Ces trois joueurs ont une chose en commun. Pendant une année, ils ont évolué avec M. Gretzky et ont réussi des exploits statistiques superbes. Une fois avec des joueurs mortels, c'était moins que joli.

Je dis bien

Deuxième trio: Warren Young, Wayne Babych et Tim Young. Young, Tim celui-là, a inscrit 95 points lors de sa première saison. Dans les 9 ans qui suivirent, il n'a pas retrouvé cette touche.

Et un troisième trio: Jacques Richard, Guy Chouinard et Bob McMillan. Pendant une saison, Chouinard, McMillan et Eric Vail ont été le trio de la ligue. Je dis bien une saison.

Pour ce qui est de Jacques Richard, c'est l'histoire même de l'étoile filante. En 1980, il a marqué 52 buts. Avec son nom, vous pouvez vous imaginer à quel points sa province l'a louangé. Eh bien, dans sa carrière de dix ans, il a réussi 108 autres buts seulement.

Du feu dans les yeux

Première impression de Mark Kumpel, le nouveau-venu. Il patine un peu mieux que Jim Nill. Il est plus doué avec la rondelle, moins habile dans les coins et beaucoup moins agressif.

Il faut dire que la course des pointeurs est tout à coup intéressante pour la première fois en 7 ans. Si Gretzky ne revient pas bientôt au jeu, il va avoir de la misère à rattraper le grand Mario. Lemieux a de nouveau le feu dans les yeux, comme durant le tournoi de la coupe Canada.

Il y a aussi Denis Savard qui a eu un regain de vie quand il s'est rendu compte qu'avec la blessure de Gretzky, la course n'était pas finie.

HANOVER-TACHÉ

Classement individuel
(au 18 janvier 1988)
Division Nord

	B	P	T
Dave Naaykens (*Lorette*)	27	23	50
Ken Krentz (*Steinbach*)	28	21	49
Larry Skoleski (*Niverville*)	18	19	37
Curt Brandt (*Landmark*)	20	14	34
Jim Seere (*Lorette*)	14	20	34
Kevin Penner (*Ste-Anne*)	18	14	32
Rick Kornelson (*Steinbach*)	17	13	30
Ron Davies (*Ste-Anne*)	9	20	29
Earl Coleman (*Steinbach*)	10	17	27
Dean Lacasse (*Lorette*)	9	18	27

Division Sud

	B	P	T
Gilbert Dubé (*La Broquerie*)	26	20	46
Paul Desorcy (*La Broquerie*)	17	25	42
Roger Taillefer (*La Broquerie*)	22	19	41
Mathieu Gosselin (*St-Malo*)	15	26	41
Gérald Lafrenière (*La Broquerie*)	17	17	34
Denis Trudel (*St-Malo*)	12	22	34
Bob Banman (*Mitchell*)	16	17	33
Robert Bérard (*St-Pierre*)	17	14	31
Marc Lambert (*St-Malo*)	11	19	30

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Classement général
(au 18 janvier 1988)

	G	P	N	T
Gladstone	12	3	0	**24**
Holland	11	4	0	**22**
Portage-la-Prairie	9	5	0	**18**
Notre-Dame	8	6	0	**16**
Bruxelles	8	7	0	**16**
Somerset	6	8	0	**12**
Oakville	5	9	1	**10**
MacGregor	3	12	1	**7**
Miami	2	10	1	**5**

VITE LU, VITE SU

Investissement. **Les grosses entreprises publiques et privées** ont l'intention d'augmenter leurs investissements au Manitoba cette année, inversant ainsi la tendance à la baisse enregistrée en 1987, révèle une enquête effectuée par le gouvernement fédéral. Les 36 entreprises industrielles interrogées ont déclaré leur intention d'augmenter de 18,7% leurs investissements, qui pourraient atteindre près de 839 millions de dollars.

Quant aux 23 entreprises non industrielles contactées, elles comptent dépenser cette année 45,9 millions de dollars d'investissements, soit une augmentation de 5,2% par rapport à l'année dernière. En 1987, les investissements des entreprises industrielles et non industrielles avaient enregistré une baisse

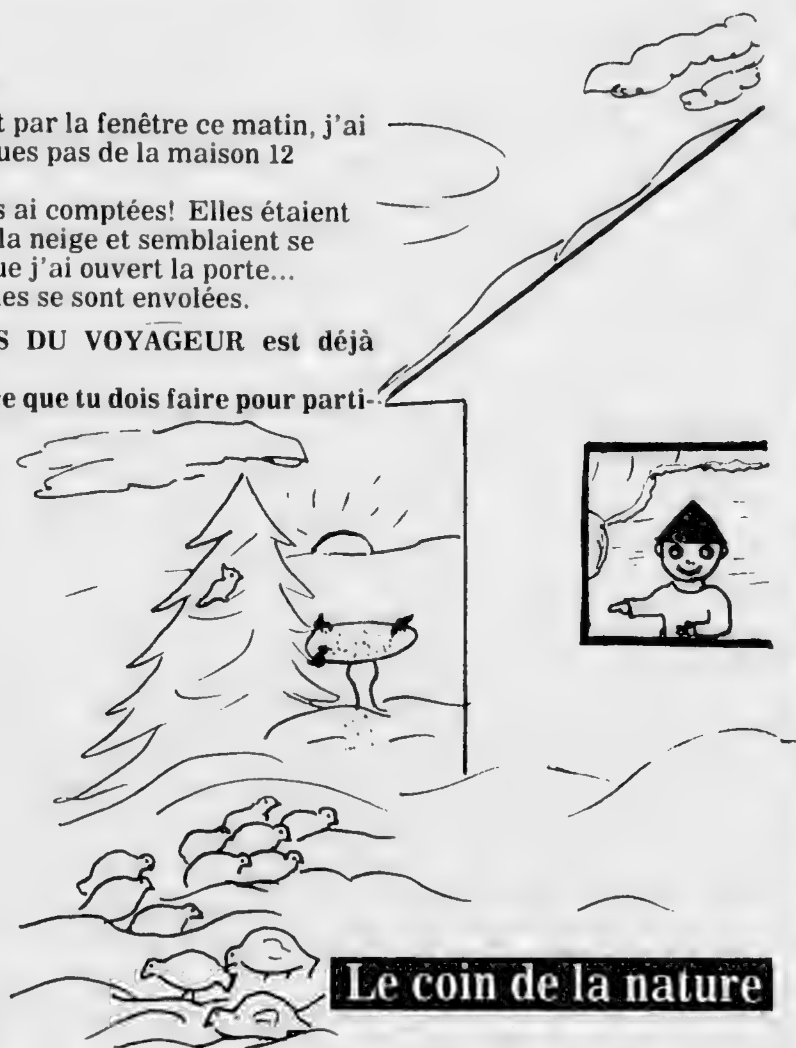
La page de Bicolo

Me croiras-tu?

En regardant par la fenêtre ce matin, j'ai aperçu à quelques pas de la maison 12 belles perdrix!

Hé, oui, je les ai comptées! Elles étaient couchées dans la neige et semblaient se reposer. Dès que j'ai ouvert la porte... fr...r..ripe... elles se sont envolées.

Le CONCOURS DU VOYAGEUR est déjà commencé!
Regarde bien ce que tu dois faire pour participer!



CONCOURS Festival du Voyageur

Tu peux participer au concours de deux façons:

Catégorie A — Individuel (seul)

Fais un dessin d'un objet ayant servi aux voyageurs,

ou

fais le portrait d'un Voyageur. Colorie-le très joli.

Catégorie B — Projet de classe

Avec ta classe, dessine et colorie une belle murale se rapportant aux voyageurs. Tu dois le faire toi-même et l'envoyer à:

Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
R0A 1V0
avant le 5 février 1988.

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Âge: __________ **Numéro de membre:** __________

Si tu n'es pas membre, remplis le coupon sur la page et envoie-le avec ta participation.

Prix:

Il y a des prix pour chaque catégorie.
Individuel: raquettes, tuques, ceintures, t-shirt (du voyageur)
Projet de classe: jeux, livres

Tous les dessins seront exposés et **admirés** dans la grande tente des jeunes au Parc du Voyageur!

Le coin de la nature

Perdrix ou poule de prairie?

Les perdrix et les poules de prairie se ressemblent. La perdrix a une queue plus large et préfère demeurer dans les bois, tandis que la poule de prairie s'aventure dans les champs, près des routes et des maisons. Sa queue est pointue. Elles sont toutes deux de couleur grise et brune, des fois tachée de roux.

Elles se promènent en bandes de 10 à 15. Elles passent l'hiver ici se cachant dans la neige quand il fait froid. Leurs têtes sont petites et n'ont pas de crête comme les volailles domestiques.

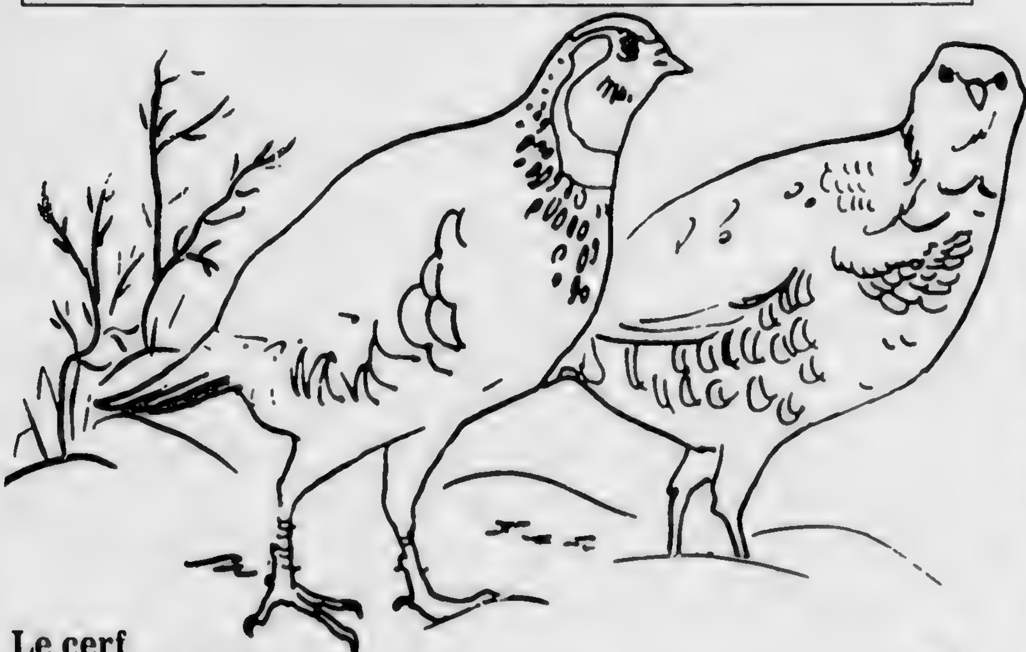
Si tu marches dans le bois, tu pourras être surpris en passant près d'une **perdrix**, bien camouflée dans les feuilles sèches. N'étant pas farouche, elle ne s'envole dans un bruit fracassant que lorsque tu es bien proche d'elle. Ceci la rend très facile à attraper et fait le bonheur des chasseurs.

La **poule de prairie** est plus nerveuse et te voit venir de loin. Elle vole aussi plus loin et plus vite que la perdrix.

Repas du voyageur:

La chair des perdrix et des poules de prairie est recherchée par les connaisseurs de bonnes viandes. Au temps des voyageurs, elles servaient souvent de repas du soir. Ils en faisaient cuir plusieurs sur la braise. Quoi de mieux pour ravigoter ces braves hommes!

Si tu vois des petites poules près de chez toi, regarde-les bien et dis-moi si ce sont des perdrix ou des poules de prairie.



Le cerf

Le cerf est de la famille des grands ruminants tels que le chevreuil, l'orignal, l'élan. Nous les retrouvons dans toutes nos forêts canadiennes.

Comment appelle-t-on le petit du cerf?
Déchiffre son nom et écris-les sur le poitillé.



___ ___ ___ ___

Regarde attentivement les **bois** contenus dans le cercle et dis à quel cerf ils appartiennent.



Colorie!

Le geai bleu est un très bel oiseau mais on dit qu'il a un vilain caractère. Il n'est pas très aimable envers les autres oiseaux et il ira jusqu'à manger leurs oeufs. Il est curieux et s'il entend un bruit étranger, vite il accourt et alerte tout le voisinage par des cris perçants.

Si tu lui offres des graines de tournesol, il reviendra régulièrement manger chez toi.

Colorie le dessus de sa tête bleu, le reste blanc, son ventre gris, son dos et ses ailes bleu avec un peu de blanc. Le bout de sa queue est blanc.



La petite **mésange** est toute ronde avec une longue queue. Colorie sa tête noire, joue blanche et le reste du corps gris-jaunâtre.

Membre gagnant de la semaine
#7920
Joël Fouasse
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba)

Réponse: Le cerf no 3
Petit du cerf: faon

Bienvenue à mes nouveaux amis!

8640 Joël Chevrefils .... Pine Falls
8641 Naomi Grant .... Powerview
8642 Lance Dubé .... Powerview
8643 Stacy Lamoureux .... Pine Falls
8644 Nicole Papineau .... Pine Falls
8645 Daniel Lavoie .... St-Georges
8646 Ryan Lemire .... St-Georges
8647 Guillaume Dragon .... St-Boniface
8468 André Bouché .... St-Boniface
8649 Carrie Lynn Bourgoyne ... St-Boniface
8650 Alain Muller .... St-Boniface
8651 Eric Musick .... St-Boniface
8652 Patrick Catellier .... St-Boniface
8653 Daniel Lévesque .... St-Boniface
8654 Suzanne Gagné .... St-Boniface
8655 Eric Gauthier .... St-Boniface
8656 Nathalie Dagesse .... St-Boniface
8657 Stéphane Collette .... St-Boniface
8658 Roxanne Collette .... St-Boniface
8659 Gérald Comeau .... St-Boniface
8660 Athalie Orr .... St-Boniface
8661 Julie Sarrazin .... St-Boniface
8662 Natalie Sherwood .... St-Boniface
8663 Janique Quénelle .... St-Boniface
8664 Renée Massicotte .... St-Boniface
8665 Mathieu Manaigre .... St-Boniface
8666 Joanne Graveline .... St-Boniface
8667 Danielle Pineau .... St-Boniface
8668 Monique Landreville ...... St-Boniface
8669 David Jeanson .... St-Boniface
8670 Eric Collette .... St-Boniface
8671 Lucette Lemoine .... Ste-Agathe
8672 Kara Brémaud .... Ste-Agathe
8673 Ronald Saurette .... Ste-Agathe
8674 Yves Lapointe .... Ste-Agathe
8675 Réjean Brémaud .... Ste-Agathe

Friandises pour les oiseaux

Le geai bleu et la petite mésange se régaleront de ce délice.

Pomme de pin aux arachides

beurre d'arachides
graines pour oiseaux
une pomme de pin (cocotte)

Étends du beurre d'arachides sur la pomme de pin. Roule-la dans les graines et attache-la solidement avec une corde ou un petit fil de fer après une branche, près de ta fenêtre. Tu pourras t'amuser à voir tes amis se régaler.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ______________
ADRESSE: ______________
CODE POSTAL ______ ÂGE ______

Nécrologie

ACHILLE TRUDEAU

Paisiblement, entouré de sa famille, après une longue maladie, est décédé, le 26 décembre 1987, à l'hôpital Saint-Boniface, Achille Trudeau âgé de 72 ans.

Natif et résident sa vie durant à Ile-des-Chênes, Achille Trudeau a vécu une vie simple tout en donnant un exemple de droiture et de bon chrétien. Il a accepté avec patience et résignation la maladie qui l'a fait souffrir durant de longues années.

Il laisse dans le deuil son épouse Adrienne (née Guichon) et deux fils: Gilbert et son épouse Deanna; Jacques et son épouse Suzanne, ainsi que leurs 5 enfants: Luc, David, Julie, Michel et Richard. Il fut précédé dans la tombe par une fille Marie, un petit-fils Keith, et un frère, Aimé.

Les prières eurent lieu au Salon mortuaire Desjardins, le 29 décembre, et les funérailles, le lendemain en son église paroissiale, Notre-Dame-de-la-Miséricorde. M. le curé Ubald Lafond a célébré la messe des funérailles, assisté de l'abbé Marcel Dacquay et l'abbé Gérard M. Lévesque. Une foule immense assistait aux prières et aux funérailles pour rendre un dernier hommage à un ami et un homme juste.

Madame Adrienne Trudeau, ainsi que Gilbert et Jacques tiennent à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont participé à adoucir les derniers jours d'Achille. Un merci spécial aux employés de l'hôpital Saint-Boniface (E5), aux Drs Lertzman, Wollner et Brown, ainsi qu'à la garde-malade Sue Young. Merci aussi à notre curé Ubald Lafond pour son dévouement, ainsi qu'aux abbés Marcel Dacquay et Gérard M. Lévesque, amis intimes du défunt. Un merci à tous ceux et celles qui ont offert leurs condoléances, des fleurs et des messes, aux porteurs et aux huissiers, et à ceux qui ont préparé le goûter.

Nécrologie

GERMAINE PRENOVAULT
(née ROBERT)

Germaine Prenovault (née Robert) est décédée le 6 janvier à sa résidence après une longue maladie. Elle était née le 22 mars 1914.

Lui survivent son époux Gérard, son fils Robert et deux petits-fils, Joël et Yves ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle était la dernière survivante de sa famille.

Tout au long de sa vie, Germaine s'est montrée épouse et mère très dévouée. Pendant 12 ans, elle et son époux furent membres d'un groupe du Foyer Notre-Dame. Ils ont aussi fait partie d'une équipe de Préparation au mariage.

Germaine se dévoua aussi chez les Guides où elle était cheftaine. Lorsque les premières familles vietnamiennes sont arrivées elle se joignit à un groupe de bénévoles pour les accueillir. Germaine était une femme toujours prête à aider, soit à la paroisse, soit aux personnes moins fortunées qu'elle. Le Festival du Voyageur pouvait toujours compter sur sa collaboration. La Brigade de la Rivière-Rouge a montré sa reconnaissance par une nombreuse assistance et garde d'honneur aux funérailles.

Gérard, son fils Robert et sa famille remercient l'abbé Laval Cloutier et les personnes qui ont visité Germaine, soit pour la soigner ou l'encourager durant sa longue maladie. Merci aussi à tous les parents et amis qui ont assisté au service religieux et qui ont montré leur sympathie par leurs prières, des offrandes de messes ou des fleurs.

La célébration de son entrée dans la demeure du Père a eu lieu le samedi 9 janvier 1988 à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Merci au Salon Mortuaire Desjardins qui était en charge des arrangements funéraires.

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée
Le journal de l'année de
APF — Association de la presse francophone hors Québec

LES PETITES ANNONCES

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: magasin de vêtements situé à Saint-Claude. Le prix de 92 900$ inclut excellente bâtiment, l'équipement et le stock. Le village de Saint-Claude vous offre une école bilingue (de la maternelle à la 12e année), une aréna, curling, etc. À moins d'une heure de Winnipeg, une maison de deux chambres à coucher est disponible pour 29 900$. Contactez Gilles Ouellet, Main Event Realty au 237-5040 (appelez à frais virés).
876-

À LOUER: maison de 3 chambres à coucher, 395$ par mois, chauffage non-inclus. Libre le 1er mars 1988. Sainte-Anne-des-Chênes, composez le (1)-422-8081.
872-

À VENDRE: maison à Saint-Boniface, sur un lot de 48' x 100'. 53 900$. Composez le 237-4798.
873-

À LOUER: au Parc Windsor, un duplex semi-détaché (side-by-side) de 3 chambres à coucher. Libre le 1er février 1988. 590$ par mois. Composez le 256-9360 après 17h.
866-

ÉLIMINEZ ces poils superflus par électrolyse. Appelez Gabrielle au 475-7794.
884-

GRANDS SOLDES: payer et emporter seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Saxony en nylon à endos caoutchouté à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
300-

À VENDRE: Téléviseur couleur: 14 pouces RCA. Comme neuf, bas prix. Composez le 233-0083, ou le 233-6094 après 17h.
880

À VENDRE: maison à Saint-Boniface, rue Notre-Dame, vente privée. Lot de 50' x 221'. Composez le 237-4798.
881-

À VENDRE: 48, Crestwood Cr., au Parc Windsor, bungalow de 3 chambres à coucher, salle à manger, sous-sol fini. 88 000$. Composez le 256-1938. Visite libre le samedi 23 et le dimanche 24 janvier 1988 entre 12h et 16h.
882-

SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTES: essais, rapports, livres, etc. Pour plus de renseignements, composez le 237-3585 après 16h30.
879-

RECHERCHE: une personne fiable pour garder mes deux enfants chez moi, à plein temps. Composez le 237-6771.
885-

MAISON À VENDRE: Nouveau bi-level de 2 chambres à coucher. Foyer, patio, terrace, carport, etc. Situé cul-de-sac, en face de la rivière Seine à Saint-Boniface/Norwood. Pour plus de renseignements, composez le 233-9565.
874-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Laveuse, sécheuse, stationnement et tous les services compris. 440$ par mois. Libre immédiatement. Composez le 237-4446 ou le 237-5352.
840-

PEINTURE professionnel à contrat ou à l'heure, tarifs d'hiver, service efficace, estimations gratuites. Composez le 233-0772.
877-

Nathanaël: voilà des réponses

L'annonce du programme «Nathanaël» continue de susciter intérêt et réactions dans bon nombre de communautés chrétiennes. Les «qui», les «où», les «comment» succèdent au «pourquoi».



Claude **BLANCHETTE**

Plusieurs voudraient savoir qui est responsable de ce programme. En tout premier lieu, il faut se souvenir que, dans le passé, il y avait un programme interdiocésain de formation en diaconat permanent.

En octobre 86, après une période d'évaluation et de réflexion, Mgr Hacault formait le Comité diocésain pour la formation aux ministères. Ce comité devrait étudier les besoins de l'Église locale et implanter un programme de formation aux ministères laïcs en collaboration avec le diocèse de Winnipeg. Pour ce faire, un comité interdiocésain fut formé composé de trois membres de chaque diocèse. Le programme «Nathanaël» dépend directement de ce dernier.

Qui pourra devenir «candidat» de Nathanaël? Tout baptisé, homme ou femme, peut se proposer à son curé ou encore à un membre du Conseil de pastoral de la paroisse. Aussi, les responsables des différentes paroisses sont invités à rechercher activement les candidats les plus aptes à être acceptés par le Comité diocésain.

Certains critères guideront le choix de ce dernier. Parmi ceux-ci soulignons: Le(la) candidat(e) devra être un(e) catholique pratiquant(e) de l'un ou l'autre des diocèses et avoir un minimum de 25 ans. De bonne réputation, il(elle) aura une vie familiale stable et épanouie et son époux (épouse) appuiera sa demande. Il(elle) sera activement engagé(e) dans sa communauté paroissiale où son leadership sera reconnu et respecté. Aussi, le(la) candidat(e) acceptera les exigences du programmes, aussi bien au niveau du contenu que des évaluations.

Où auront lieu les sessions de formation et dans quelle langue? Un groupe se rencontrera à Saint-Boniface et vivra les fins de semaine de formation en français. Un second groupe aura également la ville comme lieu de rencontre avec l'anglais comme langue de formation, alors qu'un troisième groupe anglophone sera situé dans l'ouest du diocèse de Winnipeg.

Exigences

Comment se fera la formation? Qui dit «formation» dit «toute» la personne. Confié à un directeur et à une co-directrice — qui s'entoureront de personnes ressources —, le processus de formation cherchera, par des cours, des moments de réflexion et des échanges en groupes, à permettre au candidat d'approfondir sa foi en Église par le biais de la théologie, de la spiritualité et de la pastorale.

Puisque le candidat sera lui-même le principal agent de formation, les responsables verront à ce que ses besoins individuels et les exigences de l'Église soient respectés et harmonisés. Le processus ne cherche donc pas d'abord l'acquisition de techniques, mais bien l'intégration de la totalité de la foi dans une vie équilibrée.

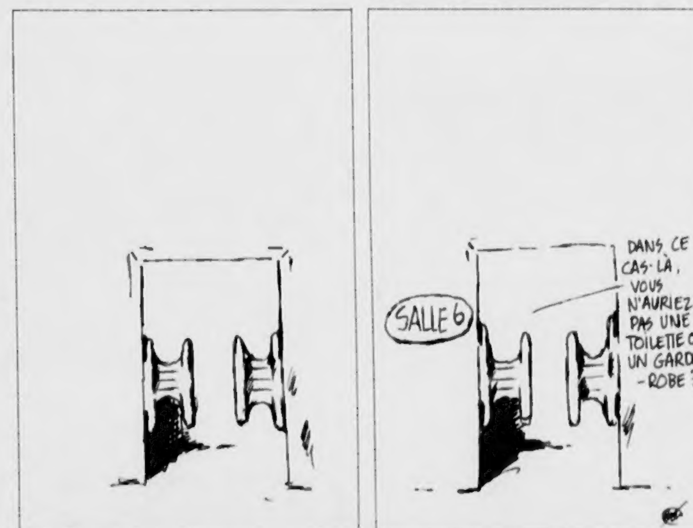
Le tout peut sembler à première vue bien compliqué. Il n'en est rien. Le programme s'adresse véritablement à des femmes et des hommes de chez nous.

Des personnes qui ont le coeur à la bonne place. Des catholiques ordinaires de la rue, de nos villages. Des gens qui veulent et qui peuvent. Et de ceux-là, il en existe dans tous nos milieux. À nous de les dénicher... à nous de les encourager... à nous de les appeler à ce service d'Église!

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle





AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ROLAND LEMIEUX, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba), le ou avant le 4 mars 1988.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour du mois de janvier 1988.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.



photo: Bernard Bocquel

Tranquillement pas vite, Stéphane Lafond fait des progrès. Grâce aux séances quotidiennes de rééducation données, à tour de rôle, par une bonne soixantaine de bénévoles de la région de Saint-Jean-Baptiste.

«Il y a du progrès», rapporte Monique Lafond, la mère de Stéphane. «Il parle beaucoup plus. Je pense que ce qui arrive, c'est qu'il a l'occasion de parler à plus d'adultes. Ça le stimule».

«On a trouvé aussi qu'il n'a plus peur des animaux en peluche», ajoute la mère de quatre enfants. «Avant, soit qu'il en avait peur, soit qu'il avait une allergie, il réagissait mal. Maintenant, lorsqu'on lui en apporte un, il joue avec. Il va le prendre».

Après Saint-Jean-Baptiste, c'est Saint-Georges...

Pour Stéphane

«Ce n'est pas juste notre communauté qui nous aide», souligne Monique Lafond de Saint-Jean-Baptiste. «Il y en a d'autres, à Saint-Georges, Powerview et Pine Falls».

Stéphane Lafond, sept ans, semble pouvoir conquérir le coeur de tout le monde qui le connaît.

«On est pas mal loin de Saint-Jean-Baptiste», explique Jean-Luc Papineau de Saint-Georges, qui avec 9 autres membres de sa famille ont ouvert un compte pour Stéphane à la Caisse populaire de Saint-Georges.

Stéphane, le fils de Monique et de René Lafond, est atteint de paralysie cérébrale. Tout comme une personne qui a souffert d'une attaque d'apoplexie (*stroke*), il doit apprendre ce qu'on tient pour acquis depuis nos premières années: comment se nourrir, se trainer, et avec un peu d'espoir, comment marcher.

66 bénévoles de la région de Saint-Jean-Baptiste ont répondu à l'appel de la famille Lafond l'automne dernier. Ces personnes, sous la coordination de Rita Marion, s'occupent des séances quotidiennes de rééducation dont a besoin Stéphane.

«On est trop loin pour aider avec les séances d'exercice», relate Jean-Luc Papineau. «Alors on a décidé d'essayer d'aider en contribuant financièrement. C'est notre façon de faire notre part».

«Stéphane, c'est une personne qui veut s'aider. Ça se voit», explique l'oncle du petit soldat. «Pour moi, contribuer de l'argent, c'est rien. Parce que tu sais que c'est de l'argent qui va bien servir».

Bien que le fonds ait été établi pour permettre à la famille immédiate de contribuer, «c'est ouvert à tout le monde», précise Jean-Luc Papineau.

Les fonds recueillis ne serviront pas uniquement à défrayer les dépenses de l'année, comme les dépenses pour les visites chez des cliniciens spécialisés à Calgary, à chaque trois mois.

«Il y aura de l'argent mis de côté pour l'avenir de Stéphane», ajoute l'employé du moulin de pâte et papier à Pine Falls. «Comme ça, lorsqu'il aura 18 ans, il n'aura pas besoin de dépendre du gouvernement pour ses besoins quotidiens.»

Lucien CHAPUT

LA BROQUERIE

La caisse remonte la pente

Pour la caisse populaire de La Broquerie, le point marquant de l'année 1987 est l'élimination de la totalité du déficit accumulé ces dernières années, grâce à un octroi de 467 000$ concédé par le Fonds de sécurité.(1).

On mesure l'importance de ce déficit quand on sait que le montant de l'actif était de 4 989 000$ au 30 septembre 1987 (*soit une augmentation de 16,7% par rapport à 1986*).

C'est en raison de prêts non ou mal remboursés que le déficit a atteint un tel niveau. Parce que certains agriculteurs n'étaient pas en mesure de rembourser leurs emprunts, la caisse s'est retrouvée en possession de terrains dont la valeur n'a cessé de baisser au fil des années.

Débarrassée du fardeau du déficit, la caisse populaire aborde la nouvelle année sur des bases saines et sous la surveillance du Fonds de sécurité.



Raymond Bédard, le gérant de la caisse.

Le gérant de la caisse populaire de La Broquerie, Raymond Bédard, affirme cependant qu'un plan de rigueur est déjà en place depuis une douzaine de mois, avec des effets concrets: le déficit pour l'année 1987 n'est que de 9 345$, contre 67 000$ l'année dernière. Signalons également l'augmentation des dépôts (+*5,7%*), et surtout des prêts (+*16,9%*).

Les grandes lignes de ce plan sont les suivantes: introduction de nouveaux services (*R.E.E.R. — plans d'épargne retraite —, assurances voyage, obligations d'épargne du Canada*), réduction des dépenses administratives, augmentation des frais de service à la caisse (+*45%*).

Pour Raymond Bédard, les résultats encourageants obtenus en 1987 sont dus à la situation de l'économie locale, plutôt favorable, et aux nouvelles dispositions adoptées par la caisse. «Depuis le mois de mai, nous réalisons déjà des petits profits», précise-t-il.

Cependant, la mise sous surveillance par le Fonds de sécurité ne cessera qu'à deux conditions: 12 mois consécutifs de profits et une réserve représentant au moins 1,5% de l'actif. Raymond Bédard ne se fait pas d'illusion: «Ça prendra 3 ans minimum. Il faut être patient».

Les 61 membres (*sur un total de 879*) présents à l'assemblée annuelle du 13 janvier ont adopté un projet de rénovation du bâtiment (*façade, toiture, intérieur*) qui coûtera 16 000$ et pourrait débuter au printemps. La caisse de La Broquerie sera ainsi toute pimpante pour fêter son 50e anniversaire, le 13 août.

Un nouveau membre a été élu au conseil d'administration: Ronald Bourrier, qui remplace Eugène Kirouac. Les autres membres sont: Rhéal Brindle, président, Luc Tétrault, Noël Brémaud et Roger St-Hilaire.

Laurent GIMENEZ

(1) *Le Fonds de sécurité est l'organisme qui garantit les dépôts des sociétaires. C'est donc à lui de déterminer si les caisses sont en bonne santé et, le cas échéant, d'imposer les mesures nécessaires pour remettre les affaires en ordre.*

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset
Fréchette

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE
TEILLET
& BENNETT

AVOCATS
ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX,
BÉTOURNAY
LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ

Succursales à votre
Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous
composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST
GUÉNETTE
CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accredités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables
en management accrédités

R.T. Robert, b.a., c.m.a.

Services complets de
conseils en finances et en gestion
pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES



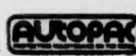
BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons
en transmissions automatiques
domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

ASSUREURS

Agence d'assurances
Aurèle Desaulniers
(1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de
St. Pierre Realty Ltée
Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

MÉTIERS



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat rédaction de lettres dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction photocopies
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél. 422-5750
(res.) 422-8574

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine
Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners,
réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood
MOTORS





DENIS
VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Cet espace
est disponible
pour de bonnes
affaires! Appeler
le 237-4823.

LE RENDEZ-VOUS
HOUSING CO-OP
est à la recherche de
personnes intéressées à
devenir membre d'un

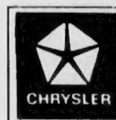
PROJET DE
LOGEMENT CO-OP

qui pourrait être
développé dans le
quartier du Vieux
Saint-Boniface.

Pour de plus amples
renseignements et
pour une formule
d'inscription, contactez:

Wendy au 943-6375
Sandee au 947-2645

St-Anthony's
Books & Church
Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes
les occasions religieuses

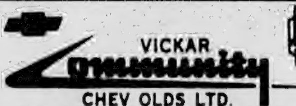


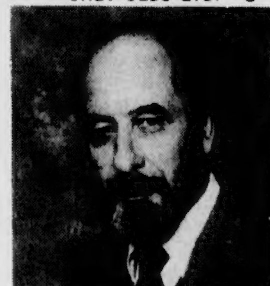


Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées





Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8 Tél.: 661-8391



Planification familiale
par
les méthodes naturelles
Seréna Manitoba Inc.
Hôpital général de la Miséricorde
99, avenue Cornish **783-0091**

Bienvenue à tous
mes frères Chevaliers



Pour tous genres
de réparations, de
carrosserie, contactez
M. Marc Poulin
- **580, avenue Ebby**
  Tél.: 453-1653
  (pendant la journée)
- **526, rue Des Meurons**
  Tél.: 235-1711 (en soirée)
- Voiture temporaire disponible sur rendez-vous.
- Avec toute réclamation d'Autopac vous recevrez un shampoo intérieur sur présentation de ce coupon.